RAPPORT D'ACTIVITÉS







Année 2025

CLE
Commission Locale de l'Eau du Bassin Versant du Gapeau

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

Partenaires et financeurs

agence de l'eau RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE
établissement public de l'État

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Prévention des inondations
Avec le FONDS VERT ON ACCÉLÈRE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

T : 04.94.13.53.13 - F : 04.94.13.53.00
Place Urbain Sénès, 83390 PIERREFEU-DU-VAR
www.smbvg.fr

Le mot du Président



C’est avec une grande fierté que je vous présente le rapport d’activités 2025 du Syndicat Mixte du Bassin versant du Gapeau. Depuis maintenant deux mandats à la présidence du Syndicat, j’ai eu le privilège d’accompagner l’évolution de nombreux projets au service de notre territoire, de ses habitants et de ses milieux aquatiques. Cette expérience m’a permis de mesurer toute l’importance des actions menées par notre établissement et d’approfondir mes connaissances sur la thématique de l’eau, un sujet aussi passionnant qu’essentiel pour l’avenir.

La gestion de l’eau et des milieux aquatiques représente aujourd’hui un enjeu majeur face aux défis environnementaux, climatiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés. Au fil des années, j’ai beaucoup appris aux côtés de nos partenaires, des élus et des acteurs du territoire, et je continue chaque jour à découvrir la richesse et la complexité de ces missions.
Je tiens également à saluer le travail remarquable de l’équipe du Syndicat. C’est un véritable plaisir de collaborer avec des agents disponibles, compétents et profondément investis dans leurs missions. Leur professionnalisme, leur motivation et leur capacité d’adaptation constituent une force précieuse pour la réussite de nos projets.

L’année 2025 a une nouvelle fois démontré la mobilisation collective de tous ceux qui œuvrent pour la préservation et la valorisation du bassin versant du Gapeau. Les actions présentées dans ce rapport témoignent de notre engagement commun en faveur d’une gestion durable de la ressource en eau et de la protection de notre patrimoine naturel.
Je remercie l’ensemble de nos partenaires institutionnels et financiers, ainsi que les élus qui nous accordent leur confiance et leur soutien.
Ensemble, poursuivons nos efforts pour construire un territoire plus résilient, respectueux de ses ressources et tourné vers l’avenir.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce rapport d’activités 2025.

Le Président,
Patrick Martinelli

S o m m a i r e

L’ ÉQUIPE……7

LE COMITE SYNDICAL……8

LES MEMBRES DU BUREAU……9

LE BUDGET 2025……10

LA COMMISSION LOCALE DE L’EAU……11

LE BUREAU DE LA CLE……11

LE SCHÉMA D’AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAU……12

LA FETE DU GAPEAU……13

URBANISME ET GESTION DE L’EAU……18

L’ETUDE SUR LA COLONISATION DES ANGUILLETTES SUR LE BASSIN VERSANT DU GAPEAU……19

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES……20

L’ENTRETIEN DES COURS D’EAU……21

L’EXTRACTION MECANISEE DU MYRIOPHYLLE DU BRESIL AUX ETANGS DE SAUVEBONNE……23

LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE DU RÉAL COLLOBRIER SUR LES COMMUNES DE COLLOBRIÈRES ET PIERREFEU-DU-VAR……24

LE SUIVI DE LA QUALITE DE L’EAU……25

LE SUIVI DE LA TEMPERATURE DE L’EAU……26

JAUGEAGES DES COURS D’EAU AU DROIT DES 3 STATIONS HYDROMETRIQUES……27

LA SENSIBILISATION DES RIVERAINS SUR LES BONNES PRATIQUES…… 28

LE PROTOCOLE DE COMMUNICATION ET DE GESTION DES MAUVAISES PRATIQUES……29

LE PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU……30

ANIMER LE PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L’EAU……30

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DE CANAUX……31

LE PROJET DE R&D DES MASSES D’EAU KARSTIQUES……32

L’ETUDE SUR LA MASSE D’EAU DE LA NAPPE ALLUVIALE……33

ANIMER LE PROGRAMME D’AIRE D’ALIMENTATION DES CAPTAGES PRIORITAIRES GOLF HOTEL ET PÈRE ETERNEL……34

BILAN DES SERVICES D’EAU POTABLE SUR LE BASSIN VERSANT DU GAPEAU……35

LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION NONDATIONS.....36

AVENANT N° 1 PAPI38

LES TOPOGUIDES.....39

LES PANNEAUX SUR LES PARKINGS INONDABLES.....40

RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ DU BÂTI À USAGE D'HABITATION.....41

RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES, DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES BATIMENTS PUBLICS.....42

EXERCISES DE GESTION DE CRISE INONDATION.....43

SYSTEMATISER LES RETOURS D'EXPERIENCE SUITE A DES CRUES/INONDATIONS MAJEURES.....44

DÉMARCHE EXPLORATOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARCELLES AGRICOLES EN ZONES INONDABLE.....45

MUTUALISATION D'UN OUTIL D'ALERTE ET D'AIDE A LA GESTION DE CRISE.....46

LES ACTIONS DU PAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE.....47

RESTAURATION HYDRAULIQUE ET CAPACITAIRE DU VALLON DES BORRELS.....48

HYERES - REDUCTION DU RISQUE INONDATION SUR LE QUARTIER DE L'ORATOIRE ET DE LA ZEC DU PLAN DU PONT.....49

SEUILS DU RÉAL MARTIN : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DES 4 SEUILS.....50

SEUIL DE LA CLAPIÈRE : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE.....51

ETUDE DE DANGER : OUVRAGES SUR LE GAPEAU AVAL.....52

PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BERGES DU GAPEAU À HYÈRES.....53

ETUDE SUR LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET DU RISQUE INONDATION DE LA VALLÉE DE SAUVEBONNE ET DU VALLON DE VALBONNE.....54

LES ACTIONS DU PAPI SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES.....55

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU MEIGE PAN.....56

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU RÉAL MARTIN, DU RÉAL COLLOBRIER ET DU MERLANÇON.....57

GESTION DES SEDIMENTS SECTEUR LA GRAVIERE A PIERREFEU DU VAR.....58

COLLOBRIERES – DEMOLITION D'UNE VILLA EN ZONE INONDABLE.....59

CUERS-PIERREFEU DU VAR RESTAURATION DU FAREMBERT.....60

CUERS - RESTAURATION DU RUISSEAU SAINT-LAZARE.....61

LES ACTIONS DU PAPI SUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR.....62

CARNOULES – RESTAURATION GLOBALE DE LA FONT DE L'ILE63

RESTAURATION CAPACITAIRE DU RABOUCHON ET ÉTUDE DE RÉDUCTION DU DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU.....64

LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DU GAPEAU..65

SOLLIES-TOUCAS – RESTAURATION ECO-MORPHOLOGIQUE DU GAPEAU EN TRAVERSEE DU CENTRE VILLE DE SOLLIES-TOUCAS.....66

DÉMARCHE EXPLORATOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT DE RESTANQUES.....67

SOLLIES-PONT – PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU RUISSEAU SAINTE-CHRISTINE.....69

SOLLIÈS-PONT - RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION DU QUARTIER DES SÉNÈS.....70

SOLLIÈS-PONT, LA FARLÈDE ET SOLLIÈS-VILLE - RESTAURATION DE BERGES AU DROIT D'ENJEUX HABITATION.....71

SOLLIES-PONT-ETUDE DE RESTAURATION CAPACITAIRE DU GAPEAU.....72

LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SUD SAINTE BAUME.....73

SIGNES – ETUDE DE REGULARISATION DE LA DIGUE.....74

SIGNES - ETUDE DE RESTAURATION DU GAPEAU AMONT75

LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PROVENCE VERTE.....76

MEOUNES – ETUDE HYDRAULIQUE ET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU DANS LA TRAVERSEE DE MEOUNES77

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

L'ÉQUIPE

Le syndicat mixte est composé de 8 agents

✓ Une directrice

Madame Châu Chrétien depuis fév. 2014

✓ Une assistante de direction

Madame Laura Marty depuis octobre 2020

✓ Trois chargés de mission Programme d'Actions de Prévention des Inondations

Madame Emilie Dehesdin depuis sept. 2015
Monsieur Franck Ascencio depuis sept. 2021
Madame Garance Demercastel depuis sept. 2025

✓ Un chargé de mission animateur du Plan Territorial de Gestion de l'Eau

Monsieur Aurélien Boéri depuis sept.2023

✓ Une chargée de mission animation agricole

Madame Lucie Cavallera depuis sept. 2025

✓ Un technicien de rivière en charge de l'hydrométrie et des travaux d'entretien des cours d'eau

Monsieur Robert Elicki depuis janvier 2025

✓ Nos stagiaires en 2025:

- ❖ Madame Garance Demercastel – Université Aix-Marseille (du 20/01/2025 au 18/07/2025)
- ❖ Madame Lucie Cavallera – Université Aix-Marseille (du 10/02/2025 au 10/08/2025)
- ❖ Monsieur Corentin Bourges – Apprenti - Centre de Formation des Apprentis DIDEROT EDUCATION CAMPUS Ecole de Gestion et de Protection de la Nature (en alternance depuis le 27/09/2024)
- ❖ Madame Marie Boetti – Journées d'immersion professionnelle du 27/05/2025 au 10/06/2025

LE COMITE SYNDICAL

Le comité syndical s'est réuni aux dates suivantes :

- 17 janvier 2025
- 21 mars 2025
- 3 avril 2025
- 19 juin 2025
- 2 septembre 2025
- 8 décembre 2025

Les délégués titulaires et suppléants des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale Membres

Sud Sainte Baume Communauté d'Agglomération	Monsieur Yves Reynard et Madame Hélène Verduyn
Agglomération Provenceverte	Monsieur Jean Martin Guisiano et Madame Patricia Vigier
Cœur du Var Communauté de Communes	Monsieur Christian David (remplacé par Monsieur Jean-Louis Boyer) Monsieur Fernand Brun et Monsieur Jean Santoni Monsieur Jean-Pierre Roux et Madame Céline Ferraro
Méditerranée Porte des Maures	Monsieur Michel Armandi et Madame Christine Amrane Monsieur Bernard Mouttet et Monsieur Jean-Claude Alberigo Monsieur Patrick Martinelli et Monsieur Jean-Bernard Kiston
Communauté de Communes Vallée du Gapeau	Monsieur Bruno Aycard et Monsieur Roger Anot Monsieur Pierre Henry et Madame Mireille Gamba Monsieur Jeremy Fabre et Monsieur Ludovic Estampe Monsieur Philippe Laureri et Monsieur Thierry Dupont Monsieur Michel Noirot et Jean-Jacques Soullie
Métropole Toulon Provence Méditerranée	Monsieur Fabrice Werber et Monsieur Christian Simon Madame Isabelle Monfort et Monsieur Eric Girardo

LES MEMBRES DU BUREAU

Le Bureau du Syndicat Mixte se compose des membres suivants:

- Le président
- Les 4 vice-présidents

FONCTION	NOM	PRENOM	COMMUNE
PRESIDENT	MARTINELLI	PATRICK	PIERREFEU-DU-VAR
1ER VP	MONFORT	ISABELLE	HYERES
2EME VP	LAURERI	Philippe	SOLLIES-PONT
3EME VP	DAVID	Christian	CARNOULES (remplacé par Monsieur Jean-Louis Boyer)
4EME VP	GUISIANO	Jean-Martin	MEOUNES

Le Bureau s’est réuni aux dates suivantes:

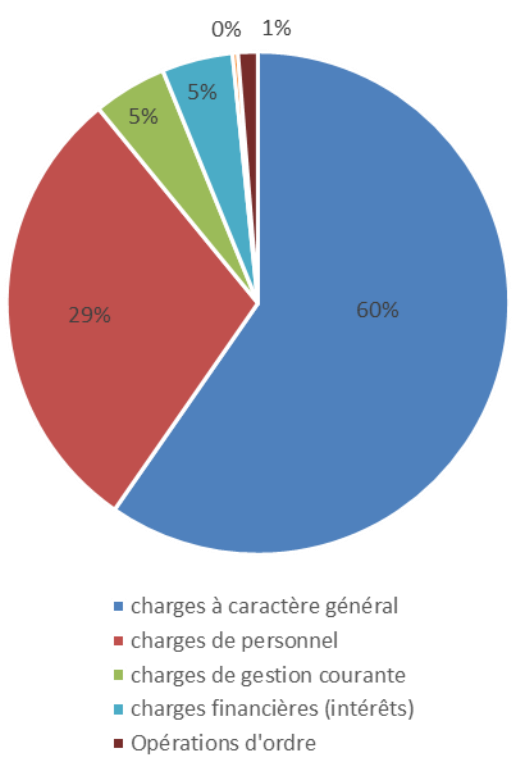
- Le 13 mars 2025

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LE BUDGET 2025

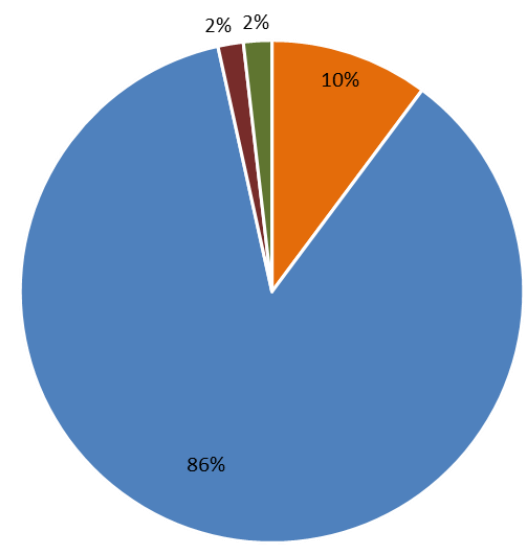
Dépenses de fonctionnement 1 260 173, 91€

- Charges à caractère général 751 921, 04 €
 - Charges de personnel 370 552, 37 €
- Autres charges de gestion courante 59 717, 43 €
 - Autres charges financières 57 539, 85 €
- Opérations d'ordre 16 059, 22 €
 - Charges exceptionnelles 4 384, 00 €

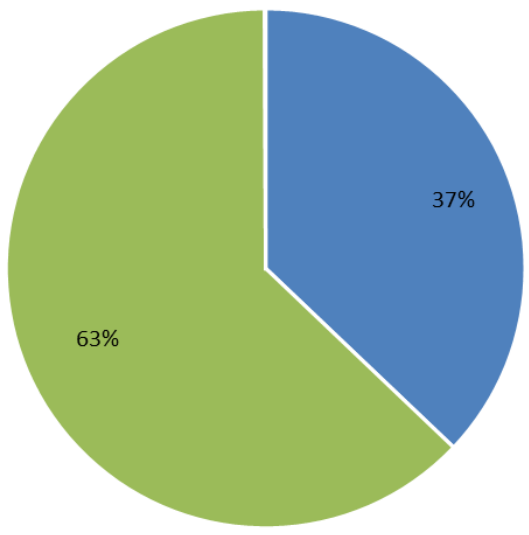


Dépenses d'investissement 1 786 330,75 €

- Remboursement d'emprunts 181 846, 70 €
- Equipements, études et travaux 1 571 952, 73 €
- Opération patrimoniale 32 531, 32 €

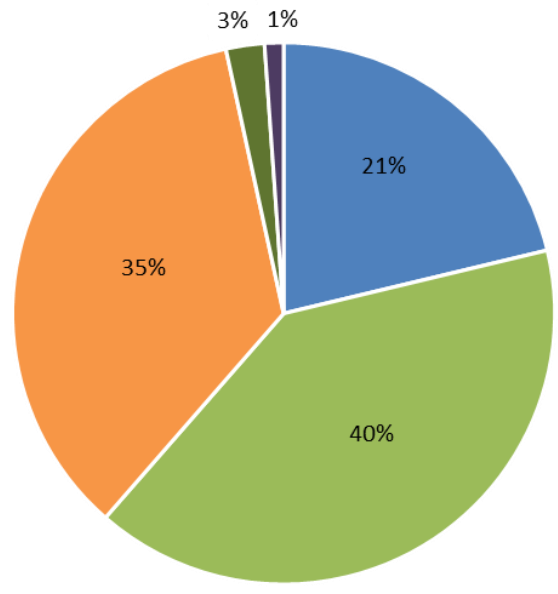


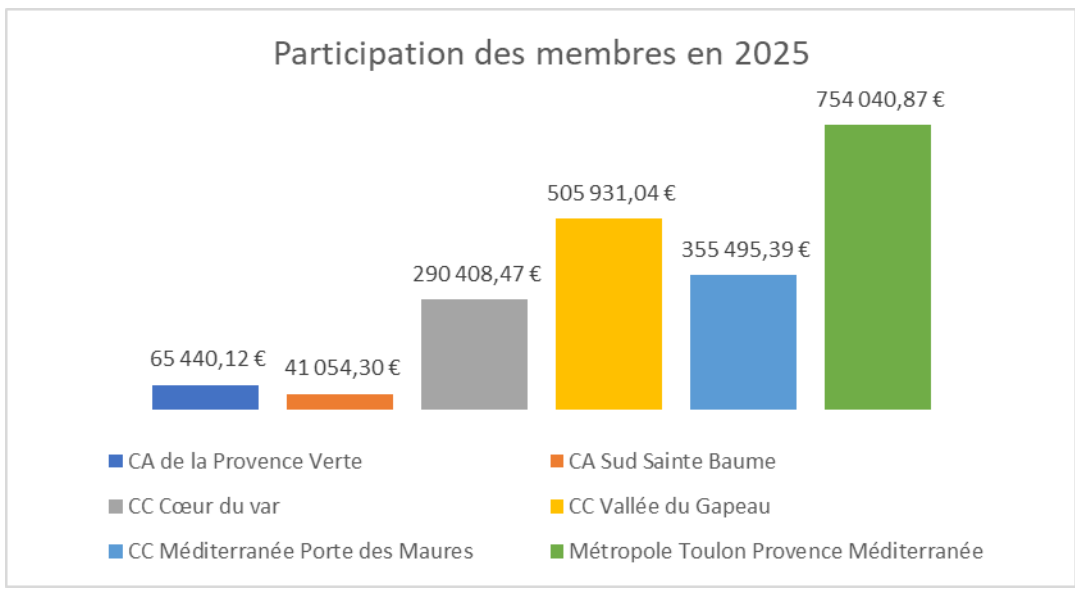
Recettes de fonctionnement 3 740 686, 67 €



- Les participations des membres 2 012 370, 20 €
 - Les subventions de fonctionnement 338 077, 70 €
- Les subventions d'investissement 570 488, 31 €

Recettes d'investissement 1 420 387, 42 €





BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

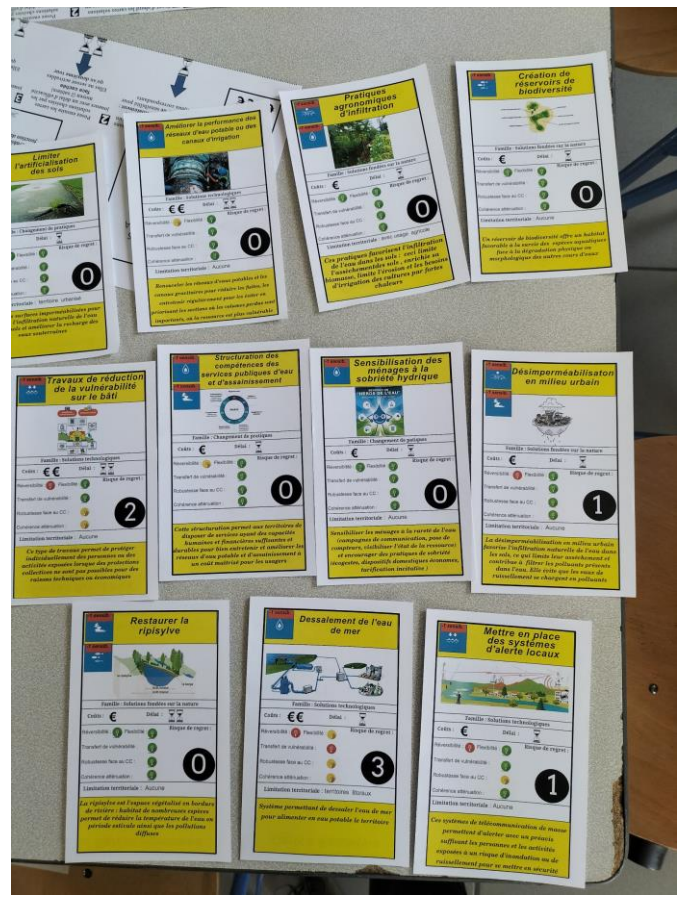
LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Réunion de la CLE du 19 septembre 2025: présentation du rapport d'activités de 2024, échanges sur l'organisation de la fête du Gapeau, présentation du projet EPIC porté par le Conservatoire scientifique des îles de Lérins en présence de Madame Stéphanie Pierre



Atelier du SAGE « Introduction au changement climatique » avec l'intervention de Madame Hélène Correa de Météo France, des échanges autour du Serious Game Climact'eau, et la présentation du Plan de bassin d'Adaptation au Changement Climatique par Jérôme Benoit de l'AERMC – Le 27 mai 2025







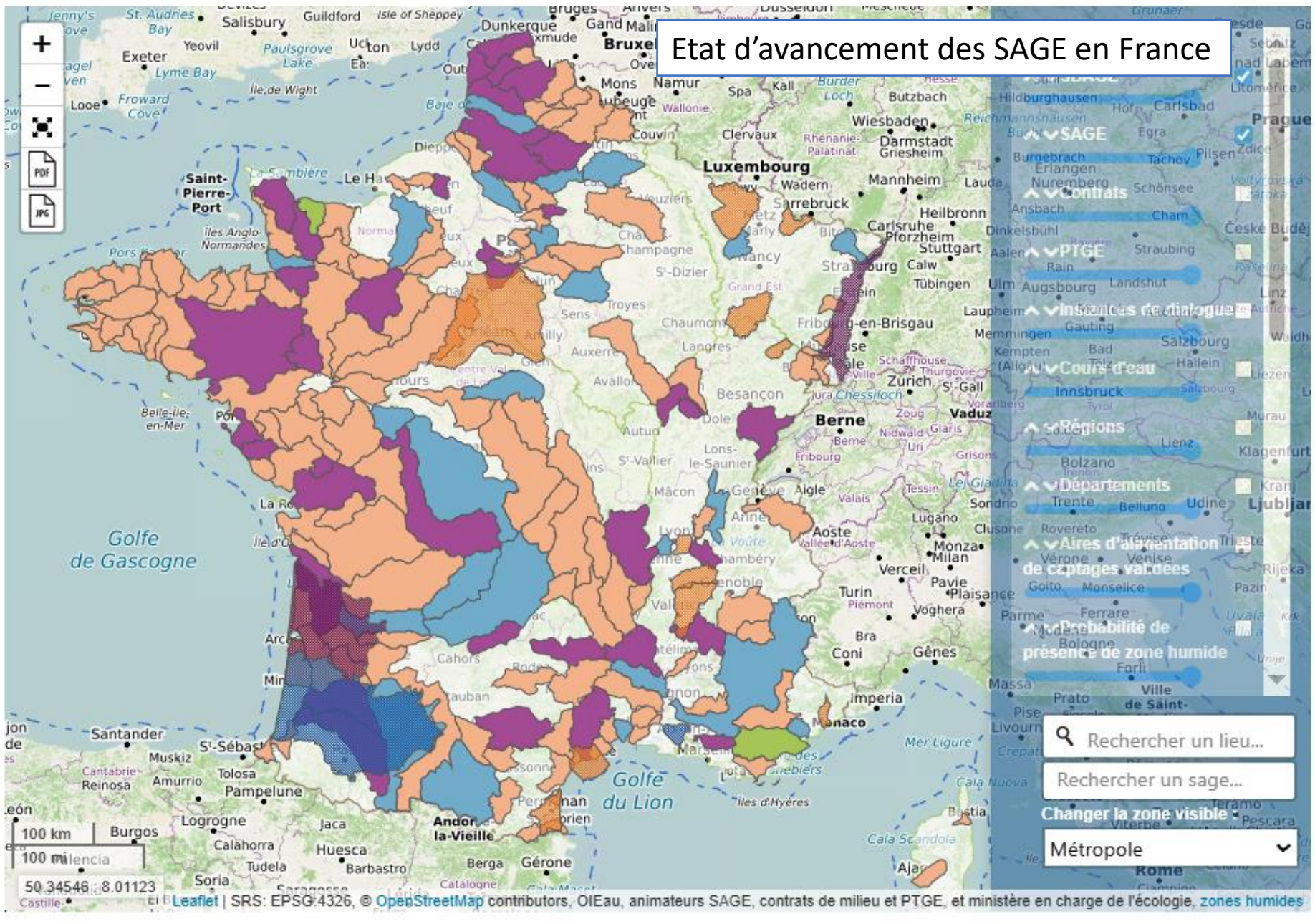
Atelier du SAGE (Communication « organisons la fête du Gapeau ») – Le 13 mars 2025

LE BUREAU DE LA CLE

Le Bureau de la CLE s'est réuni le 23 mai 2025 et le 2 septembre 2025

LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Le S.A.G.E. approuvé le 31 juillet 2021, est en phase de mise en œuvre.



La CLE a été consultée pour les dossiers de demande d'autorisation suivants :

01-2025 – Avis de la Commission Locale de l'Eau sur la demande d'autorisation environnementale pour le Projet de reconquête du site des Bormettes à La Londe-le-Maures (83)

02-2025 – Avis de la Commission Locale de l'Eau sur la demande d'autorisation environnementale Procédure d'autorisation et de déclaration d'utilité publique des captages des laines à Pignans (83)

03-2025 – Avis de la Commission Locale de l'Eau sur le dossier d'autorisation environnementale - Navette toulonnaise - Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LA FETE DU GAPEAU

BILAN DE LA FÊTE DU GAPEAU : DE LA SOURCE A LA MER (3ème édition)

Rappel :

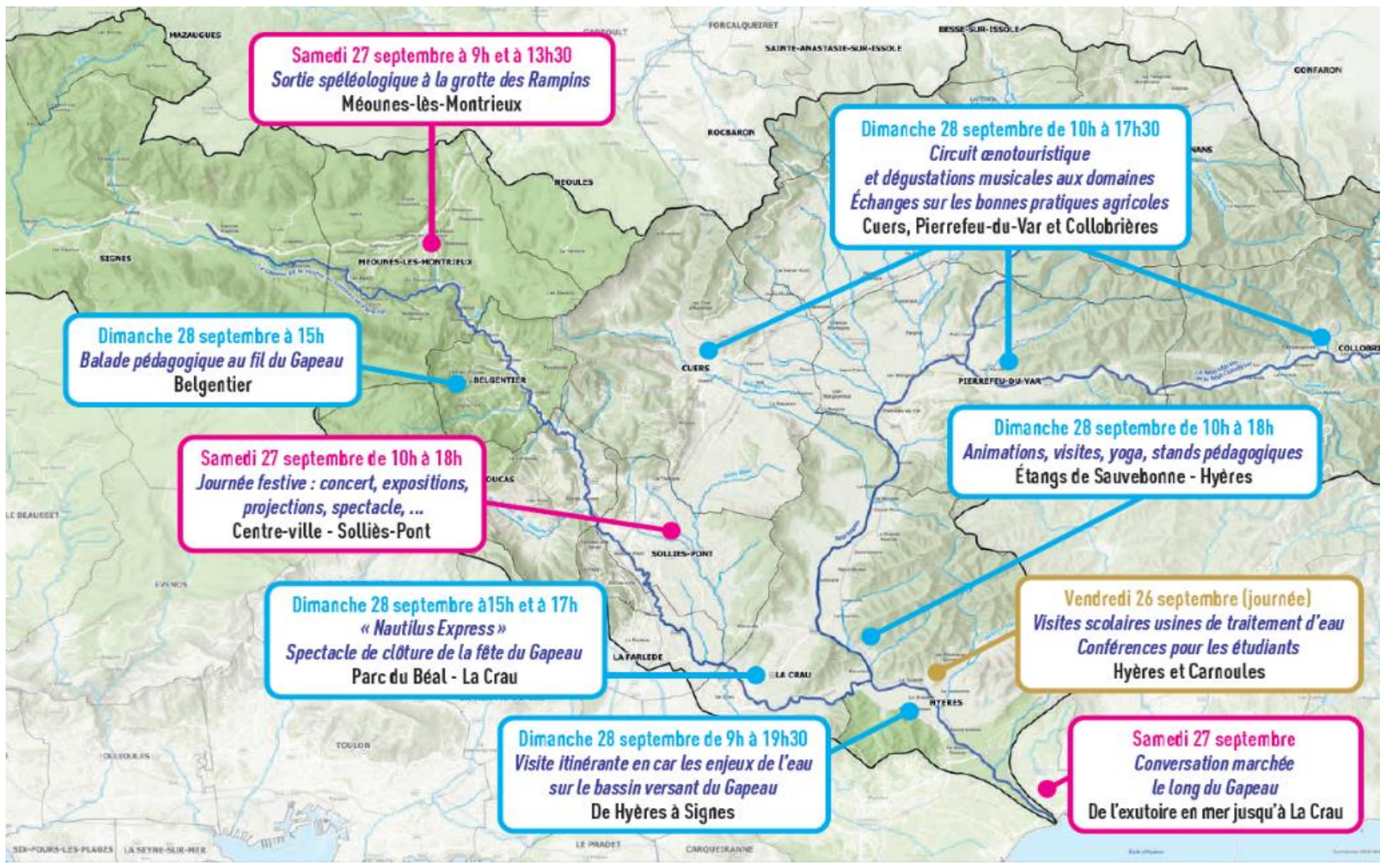
Organisée chaque année à l'occasion de la Journée mondiale des rivières, la Fête du cours d'eau : de la Source à Mer est inscrite à la programmation du Contrat de Baie de la Rade de Toulon et des Iles d'Or (2023-2027) à travers la fiche-action n°298. Elle se déroule chaque année sur l'un des 5 bassins versants de son périmètre.

L'édition 2025 s'est déroulée sur le territoire du bassin versant du Gapeau, faisant suite aux deux éditions organisées en 2023 sur le bassin versant du Roubaud et en 2024 sur le bassin versant de l'Eygoutier.

La Fête du Gapeau, de la Source à la Mer

La Fête du Gapeau, de la Source à la Mer a été organisée du 26 au 28 septembre 2025 en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, les villes de La Crau, Hyères et Solliès-Pont et avec le soutien du Rotary Club de Toulon et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

La programmation a couvert 10 communes du bassin versant du Gapeau. Sa fréquentation totale est estimée à près de **1 650 personnes.**



Le public a pu participer et découvrir de nombreuses animations en lien avec les enjeux de l'eau. Ce bilan est présenté ci-dessous en images.

Les animations organisées :





→ **Des visites de terrain pour les scolaires** pour mieux comprendre le petit et le grand cycle de l'eau (usine de traitement de l'eau potable, système de réinfiltration dans la nappe, sortie terrain au bord du Gapeau etc.).

- Visite de l'usine de potabilisation de Carnoules (4 classes env.85 élèves)
- Visite de l'usine de potabilisation des Maurettes (4 classes env. 103 élèves)
- Visite du dispositif Aquarenova (2 clases env. 50 élèves)



→ **Des conférences thématiques pour les étudiants,** sur le site de l'Agricampus à Hyères, autour des enjeux de l'eau et des milieux aquatiques (des intervenants de Météo France, de l'Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie, Université Aix-Marseille etc.) env. 100 étudiants.



→ **Des stands pédagogiques sur la biodiversité du Gapeau** dans le Parc Marie Astoin (Maison régionale de l'eau, association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques La Truite du Gapeau, Ligue de Protection des Oiseaux et ODCAPI.



→ **La remise des prix de l'appel à projets de l'ESAD TPM « Vivre avec le fleuve Gapeau » et l'exposition des œuvres des 3 lauréats.**



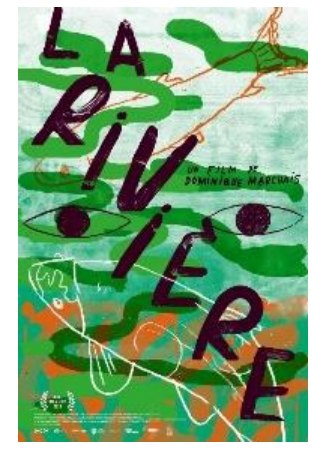
→ **Une exposition photographique** « Vivre avec le fleuve Gapeau » et un **concert de piano « L'eau en musique »** dans l'église de Solliès-Pont par M. Dimitri ARAUD.





→ **L'installation dans la médiathèque de Solliès-Pont de « Nouv'Eau », une maquette de bassin versant présentée** par les étudiants d'Aix-Marseille Université.

→ **Des ateliers jeux animés par les agents du Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau et des conférences scientifiques** (Histoire de l'eau du Gapeau - Intervention de Michel Augias, auteur de l' « Histoire de l'eau du Gapeau », Les eaux et le karst du massif de la Sainte-Baume - Intervention de Christian Ollivier, association Découverte Sainte-Baume. etc.



→ **La projection du documentaire « La Rivière »** au Cinéma Le Rio. Un film de Dominique Marchais, 2023, lauréat du prix Jean Vigo.

→ **L'organisation de <u>2 spectacles</u> :**

« L'Eau-là » à Solliès-Pont : un spectacle du collectif Théâtre du Fleuve primé « Jeunes pousses » au Festival off d'Avignon 2025 sur le thème du traitement des eaux usées.

« Nautilus Express » par la compagnie Lunatypik. Spectacle de clôture de la Fête du Gapeau organisé au parc du Béal à la Crau. Déambulation musicale sur le thème de la mer et des océans au Parc du Béal.







→ **L'atelier « Smoothyclette »** pour confectionner son jus de fruit (local et de saison) en pédalant.



→ **Une visite itinérante en car sur le bassin versant du Gapeau** organisée par l'association MALTAE autour des enjeux de l'eau depuis l'embouchure du Gapeau à Hyères jusqu'à sa source à Signes. En présence de Georges Olivari, hydrobiologiste et Président du Conseil Scientifique du Contrat de Baie. Conférence de Philippe Maurel, hydro-spéléologue, sur les sources du Gapeau et les karsts du massif de la Sainte - Baume





→ **Des animations aux étangs de Sauvebonne à Hyères.** Visites et animations naturalistes, stands d'animation pour les petits et grands (visite commentée sur le Myriophylle du Brésil, une espèce exotique invasive animés par le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau, animation sur la biodiversité des étangs de Sauvebonne par la LPO et la SOPTOM, etc.



→ **Un circuit oenotouristique et dégustations musicales** avec une intervention du Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau et des échanges autour des bonnes pratiques agricoles du bassin versant dans 3 domaines viticoles certifiés Agriculture Biologique :

- Domaine de Perceidès à Cuers
- Domaine du Farambert à Pierrefeu-du-Var
- Domaine de la Portanière à Collobrières





→**Deux sorties spéléologiques à la grotte des Rampins à Méounes-lès-Montrieux** animées par Philippe Maurel, hydro-spéléologue.



→ **Une balade pédagogique au fil du Gapeau à Belgentier** animée par le Syndicat mixte du bassin versant du Gapeau selon un itinéraire issu du Top'eau guide de sensibilisation à la culture du risque inondation.



→ **Une conversation marchée le long du Gapeau** depuis l'embouchure du Gapeau à Hyères jusqu'à la confluence avec le Réal Martin à La Crau. Arpentage pédestre urbain, rural et forestier en zone littorale.

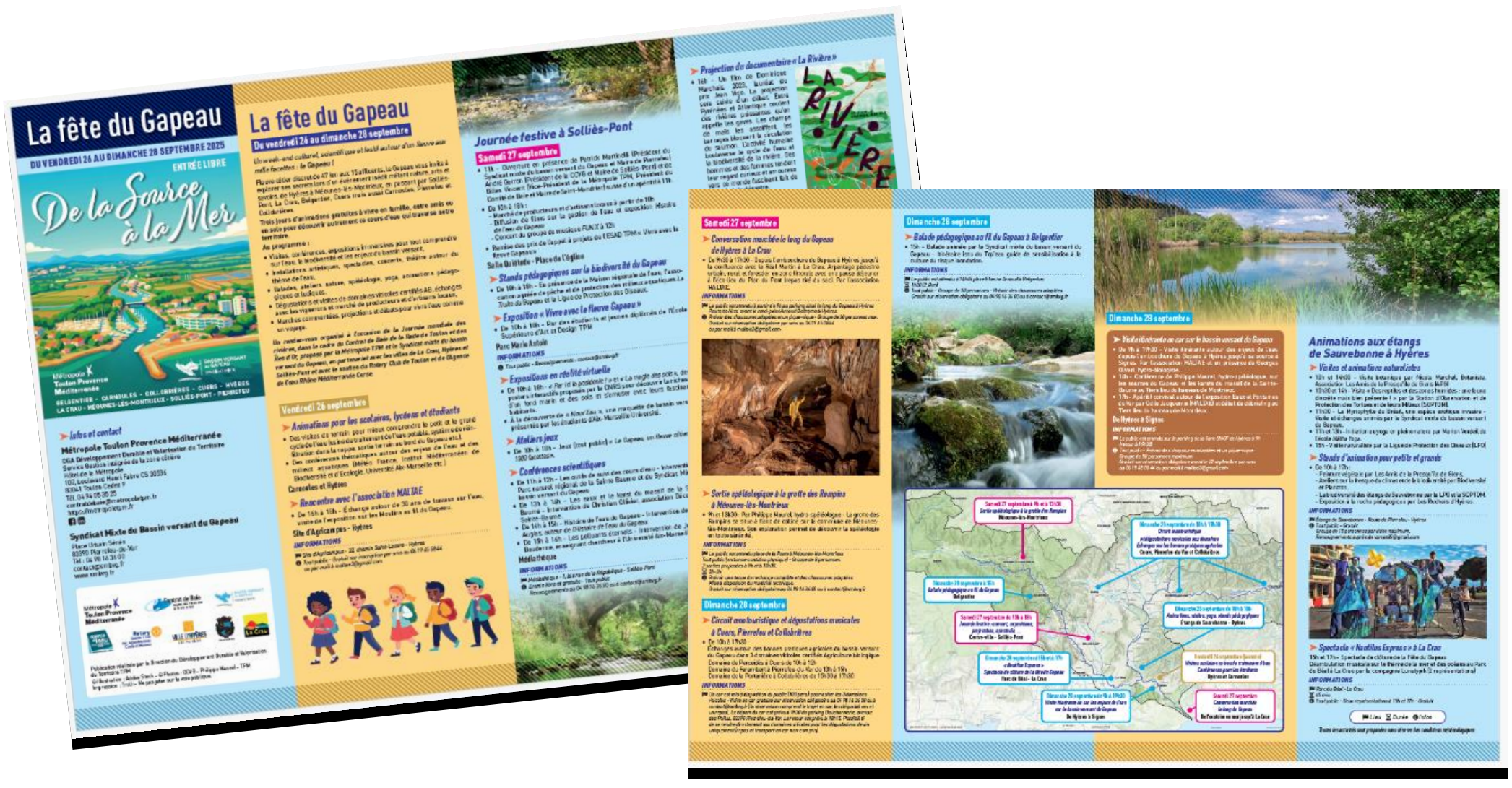
Tout au long de ces journées, la cellule d'animation du Contrat de Baie et l'équipe du SMBVG ont tenu un stand d'information en commun pour échanger avec les visiteurs sur le Contrat de Baie, les enjeux du bassin versant du Gapeau et les actions du SMBVG.





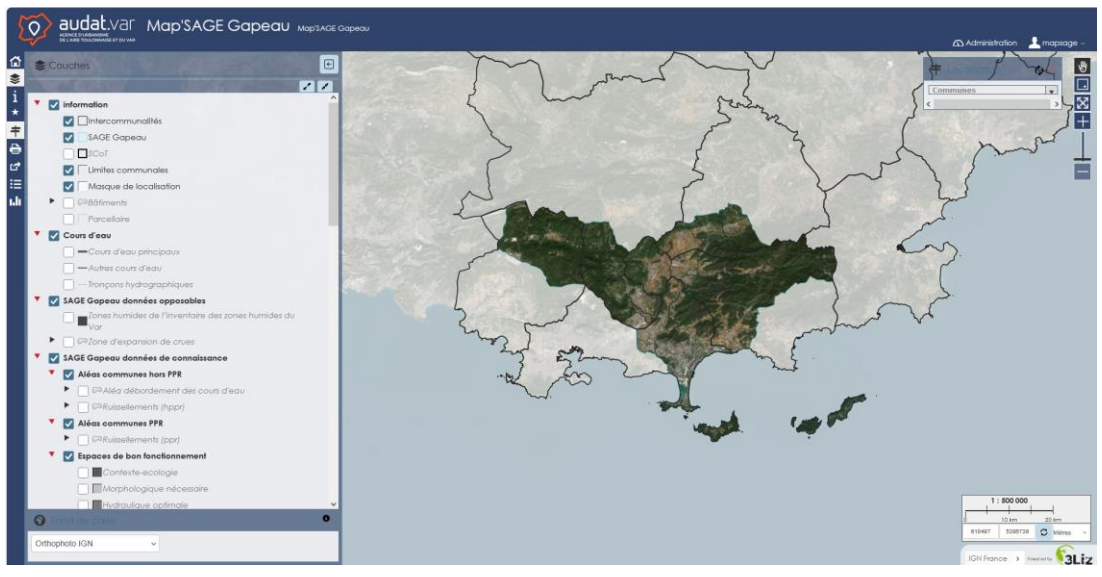


Un programme spécifique a été édité en 4 200 exemplaires et diffusé auprès de l'ensemble des communes du bassin versant ainsi que des communes alentours.



URBANISME ET GESTION DE L'EAU

Depuis 2021, date d'approbation du SAGE du bassin versant du Gapeau, le SMBVG adhère à l'AUDAT avec pour objectif une meilleure prise en compte des enjeux de l'eau dans les décisions d'urbanisme.
En 2025, notre adhésion à l'AUDAT a permis :



1/ Le renforcement de l'outil MapSAGE

Objectif : Faire du Map'SAGE un outil d'aide à la décision, à la fois pour la connaissance, la planification et le suivi. Permettre un suivi de l'intégration des enjeux du SAGE dans les PLU, à partir du croisement entre les données du SAGE et les dispositions des documents d'urbanisme.

2/ L'élaboration de portraits thématiques

Thématique 2025 : Intégration des espaces de bon fonctionnement (EBF)

L'étude de délimitation des emprises théoriques des EBF est d'ores et déjà disponible et constitue une base de travail pour approfondir la concertation autour de ces espaces. L'objectif est de permettre leur meilleure prise en compte dans la révision du SAGE ainsi que dans les documents d'urbanisme (PLU, PLUi).

L'AUDAT, en 2025, réalise un diagnostic cartographique des EBF à partir du croisement :

- des données de l'étude de délimitation,
- des documents d'urbanisme existants,
- des données foncières,
- des données d'occupation du sol.

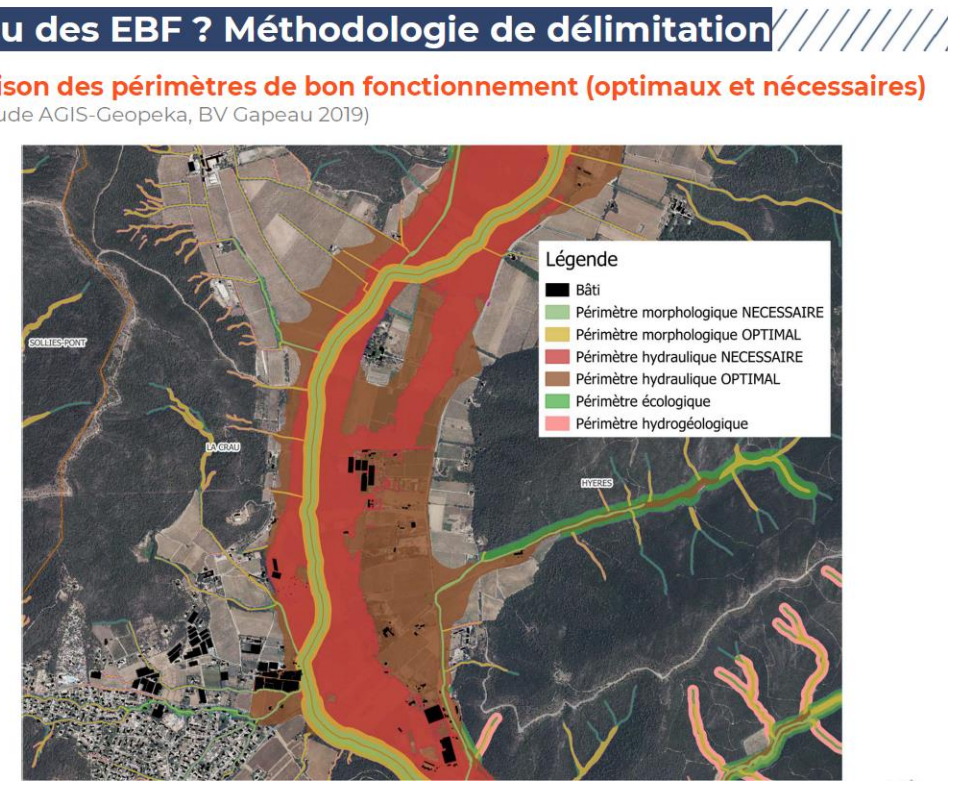
Ce croisement permet d'identifier les secteurs à enjeux, en tenant compte :

- de la nature des espaces concernés (urbains, agricoles),
- des sources de pression (urbanisation, artificialisation, usages...).

Des préconisations de gestion accompagneront ce travail, par exemple :

- la désimperméabilisation des zones inondables,
- la gestion des déchets en proximité immédiate des cours d'eau,
- la limitation de l'urbanisation dans les secteurs les plus sensibles.

Ce travail constituera une base technique, support d'échanges, pour une délimitation plus ciblée et opérationnelle lors de la phase de concertation qui sera animée par le SMBVG.





3/ Poursuivre l'animation du groupe des urbanistes

Objectif : maintenir une dynamique d'échange et de travail collectif autour de thématiques ciblées, en réponse aux besoins identifiés sur le territoire.

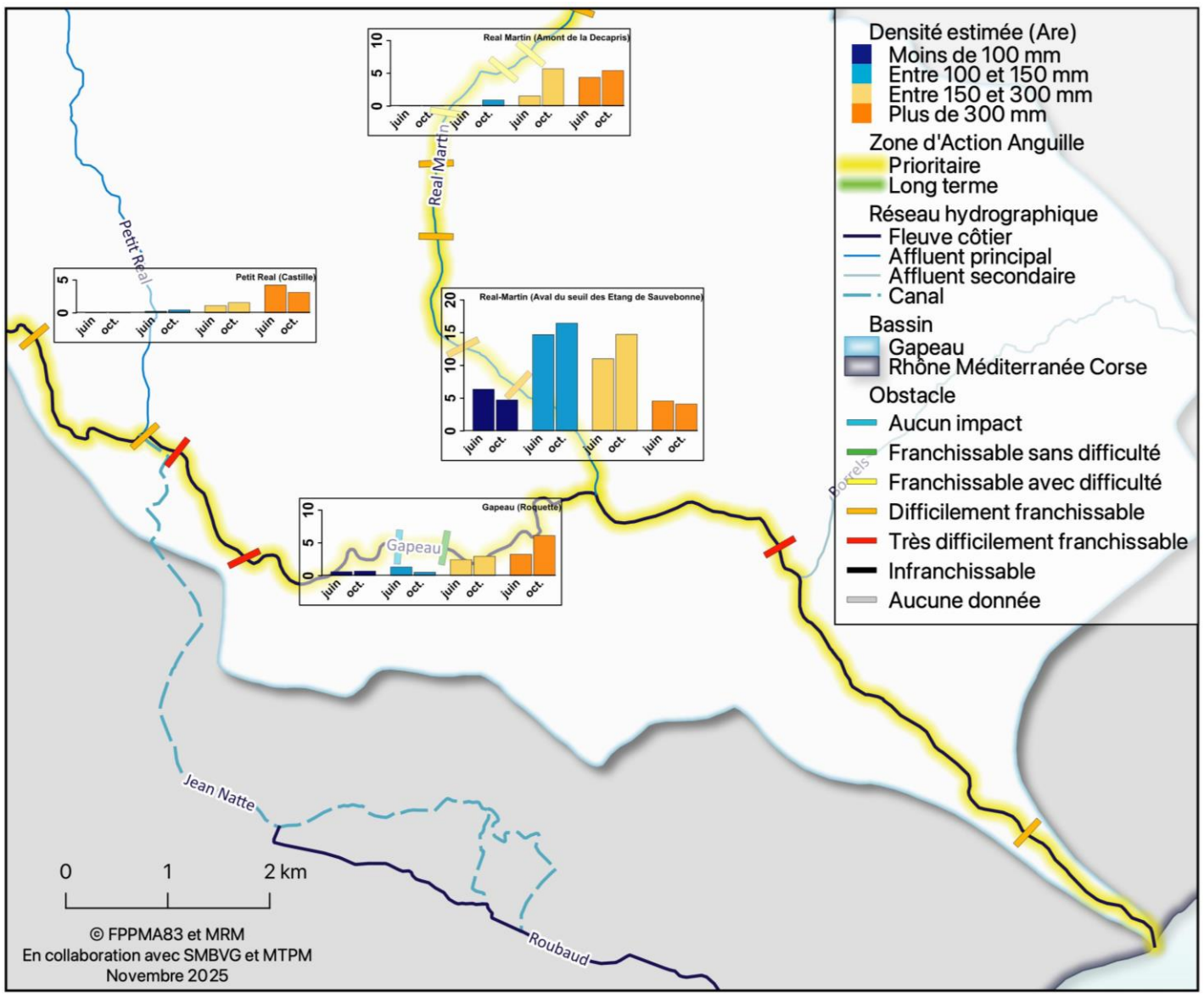
Atelier des urbanistes du 28 janvier 2025
Production: Note d'enjeux du SAGE du 23 janvier 2025

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

L'ETUDE SUR LA COLONISATION DES ANGUILLETTES SUR LES BASSIN VERSANT DU GAPEAU

Dans le cadre de l'amélioration de la connaissance sur l'anguille, l'association MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) a lancé une étude sur le Gapeau et la Giscle afin d'étudier l'impact des obstacles en travers (Gapeau) et des assecs (Giscle) sur la capacité des anguilles à coloniser un milieu. L'étude consiste en l'évaluation de la répartition des jeunes anguilles (civelles et anguillettes) et de leur dynamique de colonisation des territoires. Cela nécessite la mis en place de plusieurs campagnes de pêche d'anguillette. Ces pêches nécessitant des moyens importants, l'association a sollicité le concours de la fédération de pêche du Var et du SMBVG.

En 2025, 2 campagnes ont eu lieu, au printemps et à l'automne. Les agents du SMBVG ont pu prêter main forte à l'association MRM. 3 autres années de pêche seront nécessaires pour affiner l'étude même si la première année a pu mettre en avant un blocage des anguilles en aval du seuil des étangs de Sauvebonne pour l'axe Réal Martin et de la Grassette pour l'axe Gapeau. Des pathologies nouvelles ont été observées sur les anguilles surdensitaires bloquées en aval du seuil des étangs de Sauvebonne.





Les étapes à venir :
3 années de pêche en 2026, 2028 et 2029 à raison de 2 pêches / an.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LA SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE
PROJET PEDAGOGIQUE DE DECOUVERTE SCIENTIFIQUE DES MILIEUX AQUATIQUES ET DE SENSIBILISATION A LA GESTION DE L'EAU

17 classes sensibilisées en 2025

Liste des classes accompagnées par la MRE

CARNOULES - Marie Claude Vaillant Couturier	ALLEDRA Delphine	CE2/CM1
CARNOULES - Marie Claude Vaillant Couturier	AUDA Pascal	CM2
PIERREFEU – École Anatole France	OUTIL Anne	CE2
PIERREFEU – École Anatole France	SENE Frédéric	CM1/CM2
PUGET-VILLE – Lei Cigalos	LE CRUGEL Laetitia	CM2
PUGET-VILLE – Lei Cigalos	AUTIER Sandrine	CM1/CM2
HYERES - Lycée Agricampus	VIDAL Marc	1ère bac pro
HYERES - Lycée Agricampus	BARET Marion	2nd
LA FARLEDE – Jean Aicard	MARTYN Pascal	CM2
BELGENTIER – Les tanneries	KERIEN Clément	CM1
BELGENTIER – Les tanneries	PRINCE- LOUBET Valérie	CM2
BELGENTIER – Les tanneries	MEYNAUD Céline	CP/CE1
BELGENTIER – Les tanneries	GARRIGUES Olivier	CE2
SOLLIES-PONT – Jean Moulin	PERRIN Audrey	CM2
SOLLIES-PONT – Jean Moulin	CARQUILLAT Marjorie	CP
SOLLIES-PONT – Jean Moulin	MEYNAUD David	CP
SOLLIES-PONT – Frédéric Mistral	BEROUD Christian	CM1/CM2

Exemple d'outils pédagogiques utilisés



Modélisation du bassin versant avec l'école de Puget-ville



Expérimentation sur perméabilité



Séance de Ricochet avec l'école de Pierrefeu

Journée de restitution du 10 juin 2025 au parc Peiresc à Belgentier







L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU

240 km de cours d'eau sont entretenus par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau dans un objectif de bon état des masses d'eau.

Des arrêtés de Déclarations d'Intérêt Général du Préfet de département permettent au Syndicat Mixte d'intervenir en toute légitimité sur les cours d'eau en propriété privée.

Les propriétaires riverains conservent leurs droits et obligations. L'entretien régulier est complémentaire de celui réalisé par le Syndicat Mixte.

Ces Déclarations d'Intérêt Général permettent aux associations de pêche locales de bénéficier des baux de pêche sur les cours d'eau concernés.

Coût de l'entretien des cours d'eau en 2025 : 347 036,83 €

Les travaux d'entretien pour **298 336,83 €**

- 28 700€ pour le traitement des plantes invasives (hors étangs de Sauvebonne)
- Et 20 000 € pour le ramassage des déchets par la Brigade Nature

Coût de l'entretien global des cours d'eau par commune (hors invasives et ramassage des déchets) :

Signes	56 783,94 €
Méounes	21 167,74 €
Belgentier	26 096,13 €
Solliès-Toucas	54 115,21 €
Cuers	3 990,94 €
Solliès-Pont	11 072,80 €
Solliès-Ville-La Farlède	520,34 €
La Crau	520,34 €
Hyères	520,34 €
Pignans	18 293,83 €
Carnoules	13 606,67 €
Puget-ville	17 690,68 €
Cuers	17 267,82 €
Pierrefeu	24 442,54 €
Collobrières	15 434,25 €
La Crau	10 366,56 €
Hyères	6 446,70 €
Total	**298 336,83 €**



Ramassage des déchets sur le Latay à Signes par la Brigade Nature



Traitement du Myriophylle du Brésil aux étangs de Sauvebonne par la Brigade Nature

Exemple avant/après de travaux réalisés en 2025 sur la commune de Solliès-Toucas :





Débroussaillage au préalable pour ouvrir un accès puis débardage à l'aide d'un tracteur forestier + treuil.







Le bois a été débité et rangé en haut de berge à disposition des propriétaires.

EXTRACTION MÉCANISÉE DU MYRIOPHYLLE DU BRÉSIL AUX ÉTANGS DE SAUVEBONNE

Travaux de prélèvement du Myriophylle du Brésil aux étangs de Sauvebonne sur la commune de Hyères-les-palmiers :

Cela fait 5 ans que le SMBVG est en charge de l'éradication de la Myriophylle du Brésil.
Suite à la concertation entre la Métropole Toulon Provence Métropole, le Conservatoire Botanique National Méditerranée et la Ligue de Protection des Oiseaux, il a été décidé de procéder au prélèvement de la plante aquatique envahissante.

Pour se faire :

- Une entreprise chargée du prélèvement. L'entreprise SVT (Société Vauclusienne de Traitement).
- Une association d'insertion, la BRIGADE NATURE chargée des finitions

COÛT DES TRAVAUX :

47496€

Soutenus par :

- L'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse

En partenariat avec :

- Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau
- Toulon Provence Métropole
- La Ligue de protection des oiseaux
- Le Conservatoire Botanique National Méditerranée



La prestation avec la pelle Amphibie de SABATIER TP

Le chantier a débuté à la mi-janvier 2025. Il a démarré le lundi 13 janvier 2025 pour une durée de 15 jours
L'engin qui a été utilisé est une pelle amphibie à bras avec un godet fourche qui a permis de prélever le Myriophylle en incluant le système racinaire de la plante sans pour autant curer les sédiments présents au fond de l'étang. Un camion benne empiroll a été disposé en haut de la rampe d'accès existante. Une pelle mécanique 5T a été disposé sur la berge ce qui a permis la mise en benne. Suite à la fin de la prestation avec la pelle Amphibie, l'entreprise a utilisé une barque afin de prélever les brins de myriophylle restants en suspension dans l'eau à l'aide d'épuisettes. Les brins présents dans les Phragmites aux abords des étangs ont été arrachés par une association d'insertion « la Brigade Nature ».
Les rémanents de Myriophylle ont été déposés dans la benne de stockage avant l'évacuation dans un site spécialisé appartenant à la société SERPE de l'autre côté de la route. Ces déchets verts seront par la suite broyés par la SERPE et compostés ce qui neutralisera la plante exotique envahissante.
Les travaux ont été prévus en hiver afin d'éviter de déranger les reptiles, les amphibiens, les mammifères et les oiseaux présents sur les étangs à partir du printemps
Grâce à ce calendrier et aux mesures prises lors du déroulement du chantier, l'impact des travaux sur les espèces profitant de ce site a été limité.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LA RESTAURATION DE LA RIPISYLVE DU RÉAL COLLOBRIER SUR LES COMMUNES DE COLLOBRIÈRES ET PIERREFEU-DU-VAR



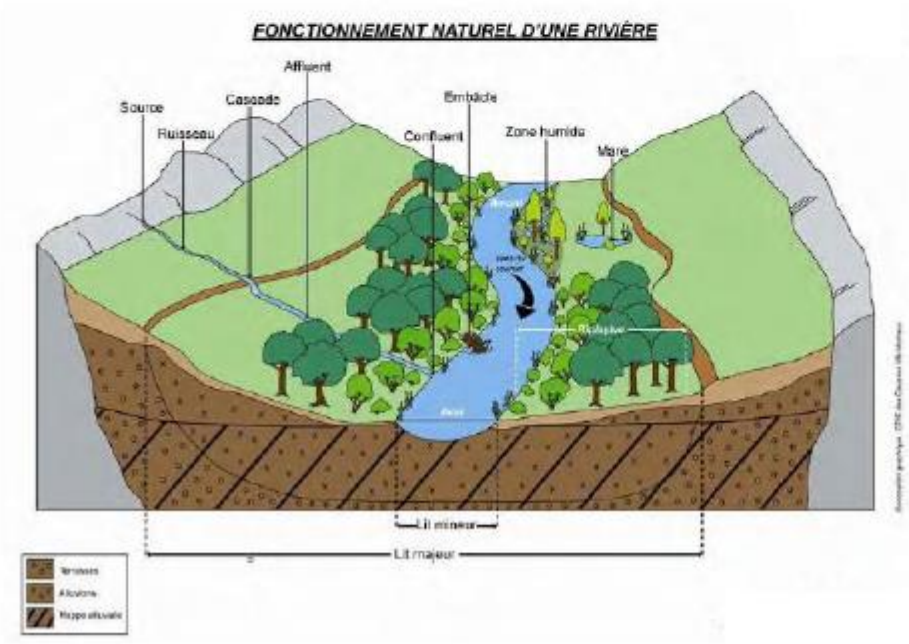


Merci de respecter les plantations : ne marchez pas dessus, ne les arrachez pas Crédit photo : SMBVG

Le Réal Collobrier

Le projet porté par la SMBVG consiste à replanter des essences locales d'arbres afin de restaurer une ripisylve fonctionnelle sur 12 Km le long du Réal Collobrier.
8000 végétaux seront plantés entre 2024 et 2026.

Le mot Ripa signifie rive et Silva la forêt. La ripisylve correspond aux formations boisées en bordure de cours d'eau. Elle assure un rôle de stabilisation des berges et limite ainsi le développement des érosions latérales. Elle permet également par le biais des systèmes racinaires des arbres présents de filtrer les engrais et intrant et préserver la qualité des eaux superficielles. Cette ripisylve joue le rôle de réservoir biologique, elle permet la vie de nombreuses espèces végétales et animales comme notamment des oiseaux, des mammifères, ou encore les couleuvres, les tortues d'Hermann et les Cistude d'Europe.



cérèsflore végétal sauvage

Serpe Group

COUT DE LA

RESTAURATION DE LA RIPISYLVE SUR LE REAL COLLOBRIER :

AU TOTAL : 207 774 € H.T

Partenaires techniques et financiers :

Le SMBVG : à la hauteur de 61 %

L'Agence de l'eau AERMC : à la hauteur de 22 %

La Région Sud PACA : à la hauteur de 17 %



Le projet porté par la SMBVG consiste à replanter des essences locales d'arbres afin de restaurer une ripisylve fonctionnelle le long du Réal Collobrier. En effet, La forêt alluviale est actuellement dégradée voire inexistantes sur certains secteurs.

Le mot Ripa signifie rive et Silva la forêt. La ripisylve correspond aux formations boisées en bordure de cours d'eau. Elle assure un rôle de stabilisation des berges et limite ainsi le développement des érosions latérales. Elle permet également par le biais des systèmes racinaires des arbres présents de filtrer les engrais et intrant et préserver la qualité des eaux superficielles. Cette ripisylve joue le rôle de réservoir biologique ; elle permet la vie de nombreuses espèces végétales et animales comme notamment les couleuvres, les tortues d'Hermann et les Cistude d'Europe.

Berge replantée sur la commune de Collobrières (végétaux + protections biodégradables en chanvre)

LE SUIVI DE LA QUALITE DE L'EAU

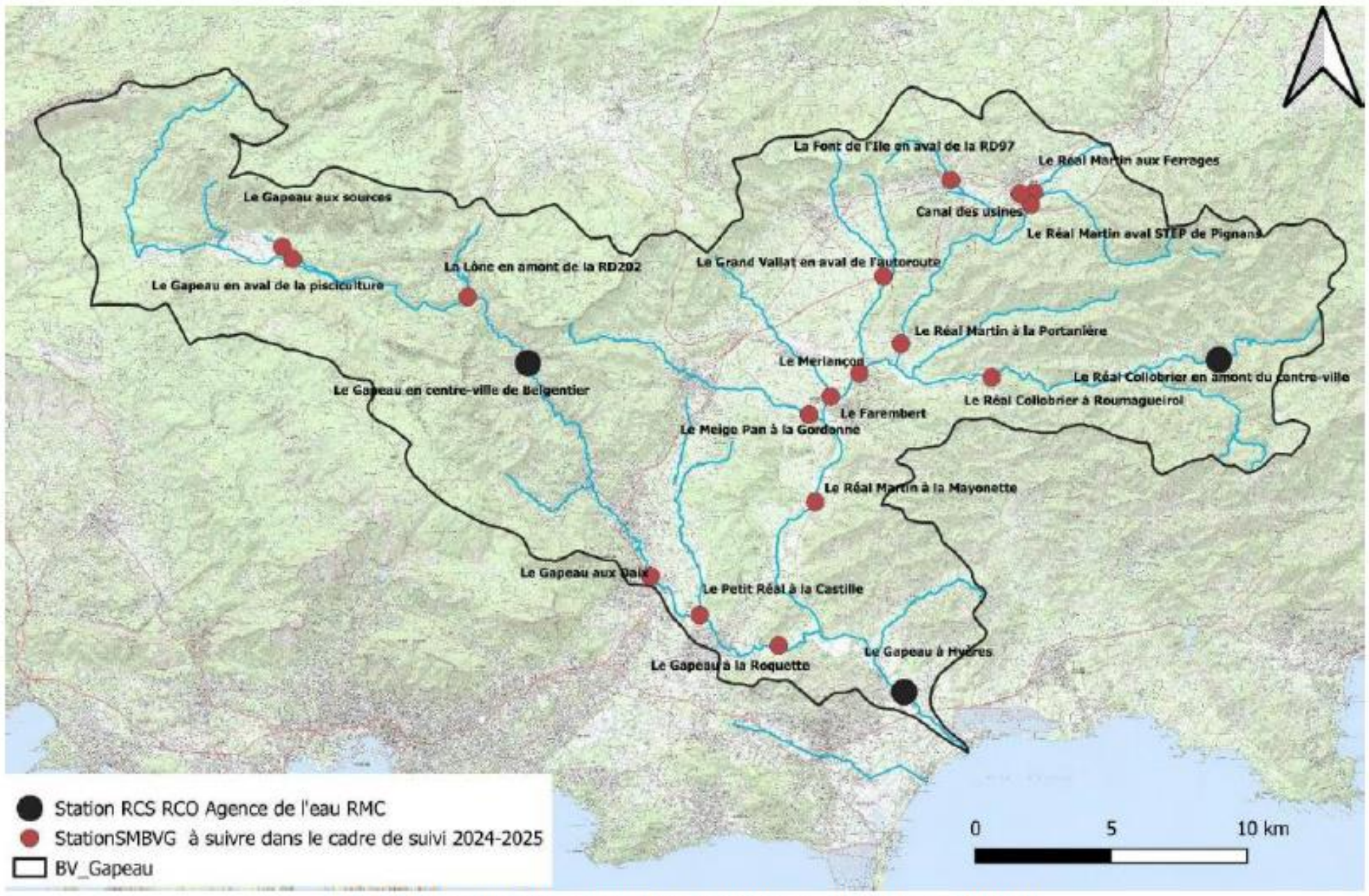


Figure 3 : Localisation des points de prélèvements (source SMBVG)

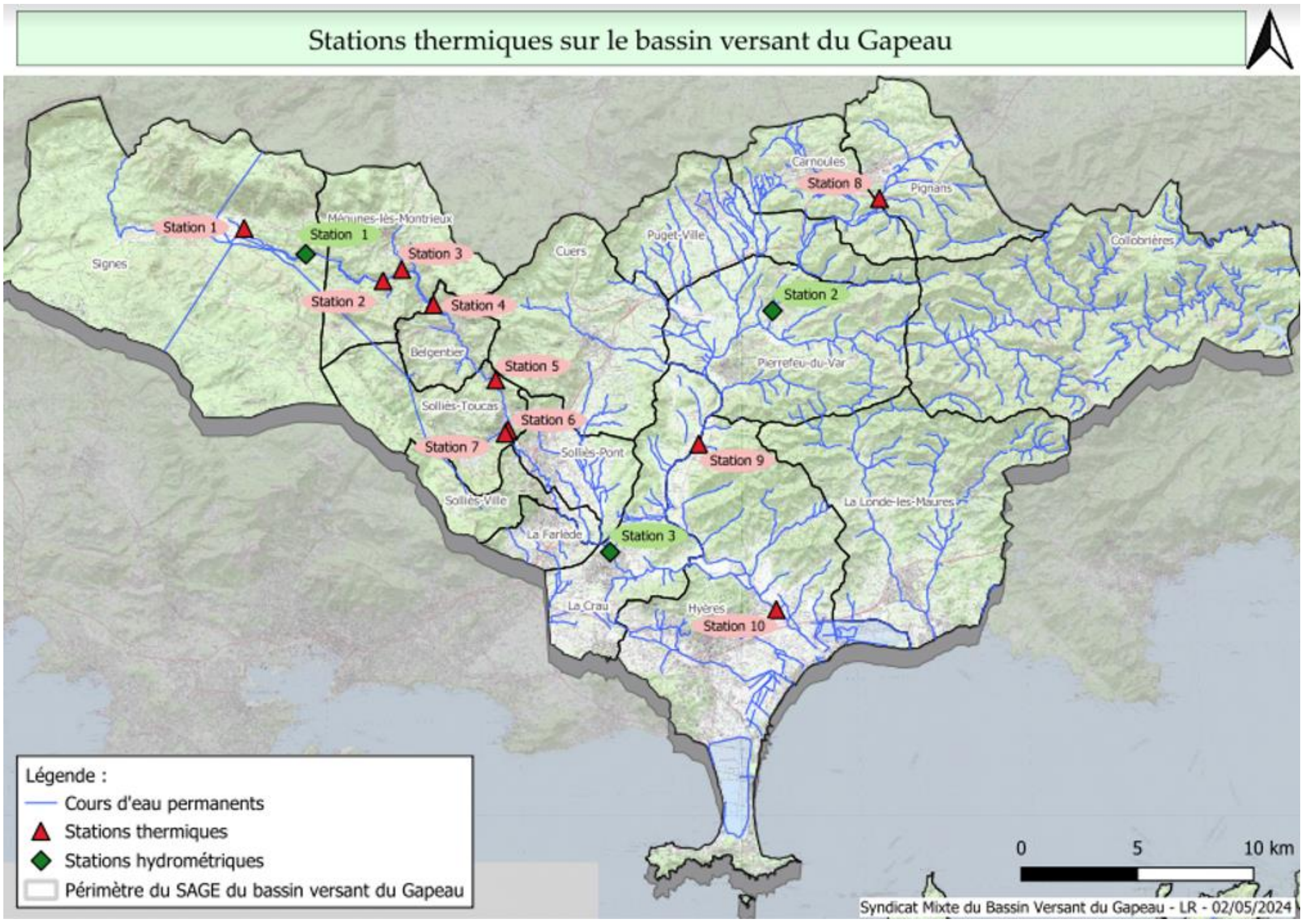
Les résultats des analyses issus de ce réseau auront pour objectifs :
- D'avoir une image plus fine de la qualité de l'eau des cours d'eau du bassin versant du Gapeau
- D'identifier et qualifier les pressions et leurs origines, afin de pouvoir mettre en place des actions correctives.

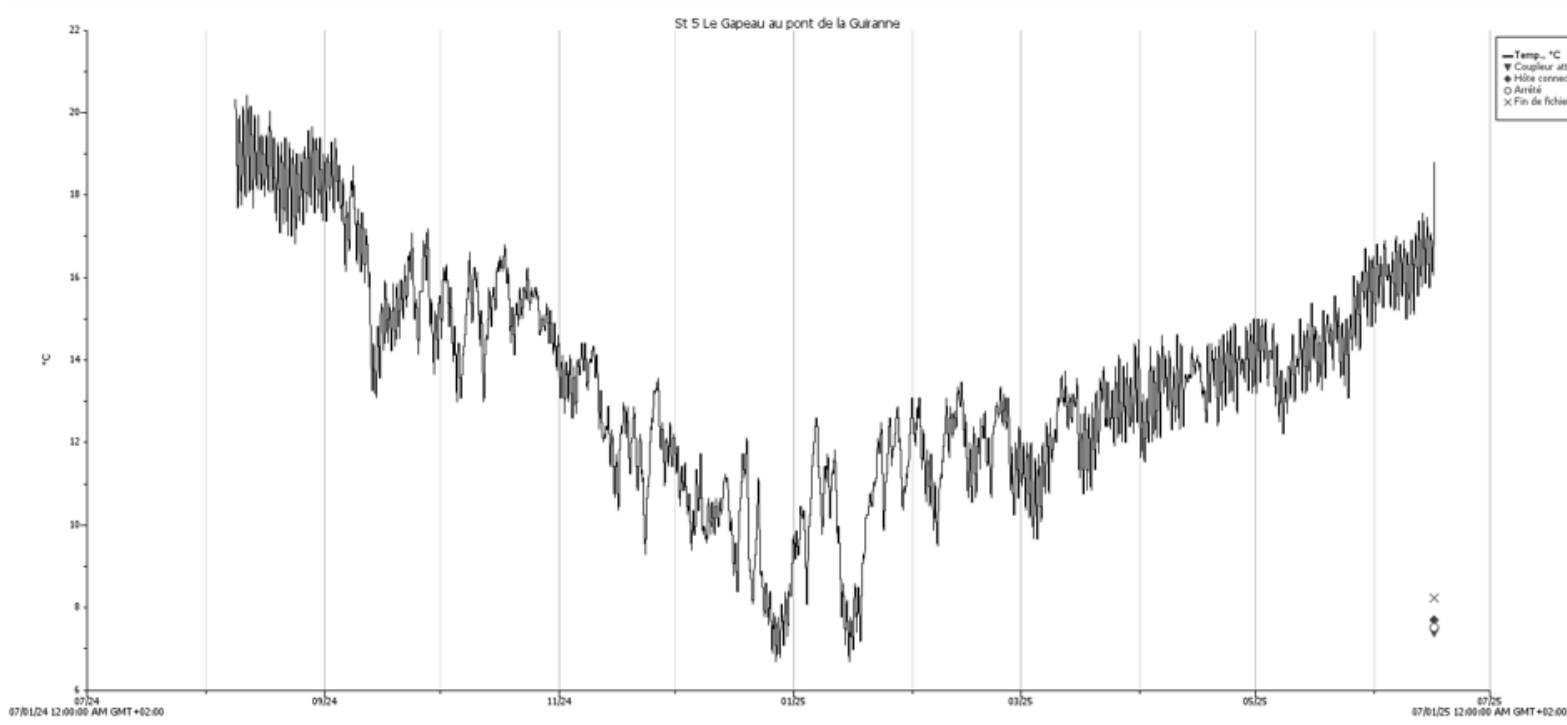
Ce suivi entre dans la disposition D2-11 du SAGE : « poursuivre en le complétant le suivi de la qualité des eaux ».
Les précédents suivis réalisés en 2018, 2020, 2022 et 2024 confirment l'état des lieux du SAGE et ont permis d'identifier certaines pressions et leurs origines :
- assainissement non collectif : impact fort sur le haut et bas Gapeau, plaine du Meige Pan et du Réal Martin,
- ruissellement : présence d'HAP marqueur d'un lessivage des sols sur le Gapeau,
- activités agricoles : apports en nutriments et pesticides avec une combinaison amendements/lessivage.

En 2025, 17 stations ont été suivies par le SMBVG et les paramètres évalués sont les suivants :
- Les paramètres physico-chimiques classiques au titre de la DCE, la bactériologie, les polluants spécifiques de l'état écologique, les pesticides et les HAP sur certaines stations.
- Les paramètres biologiques (IBG-DCE, I2M2, IBD).

Montant total du suivi 2024-2025: 123 684,05 € TTC – *Aides de l'AERMC: 59 000 €*
Prestataire: Groupe Carso

LE SUIVI DE LA TEMPERATURE DE L'EAU





Exemple de graphique issu du thermographe n°5 au pont de la Guiranne sur le Gapeau

Au total 12 thermographes ont été installés sur le Bassin Versant du Gapeau.
Les données sont extraites deux fois par an.

Le suivi de la Thermie sur le Gapeau et le Réal Martin permet ainsi d'adapter une marche à suivre sur la gestion de ces cours d'eau afin de retrouver des températures aquatiques idéales pour les différentes espèces piscicoles en jouant sur la morphologie ou encore le couvert végétal.

JAUGEAGES DES COURS D'EAU AU DROIT DES 3 STATIONS HYDROMÉTRIQUES

Le syndicat mixte est propriétaire de 3 stations de mesure sur le bassin versant du Gapeau :

- À Signes : station de Cancérilles sur le Haut Gapeau
- À la Crau : station de Poterlaz sur le Bas Gapeau
- À Pierrefeu du Var: station de La Portanière sur le Réal Martin (photo ci-dessous)

Ces 3 stations sont complémentaires des 4 stations suivies par la DREAL PACA. Les données de nos stations sont consultables sur vigicrues. Les données doivent être contrôlées et fiables.

Les jaugeages réalisés une fois par mois:

- permettent de connaître les débits des cours d'eau,
- de comparer les mesures et calculs réalisés in situ avec les données de débits brutes enregistrées et transmises par les stations hydrométriques
- et de fournir des courbes de tarage qui permettrons de re-tarer les stations si besoin.

Les jaugeages sont la garantie de la fiabilité des mesures transmises par les stations de mesure.



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LA SENSIBILISATION DES RIVERAINS SUR LES BONNES PRATIQUES

Les riverains jouent un rôle central dans la préservation des milieux aquatiques. Sur le bassin versant du Gapeau, certains sont directement concernés par les inondations, la pollution ou les pratiques agricoles et domestiques ayant un impact sur le cours d'eau. Dans une démarche de sensibilisation, d'écoute et de médiation, il était essentiel d'aller à leur rencontre sur le terrain, afin de :
-Comprendre leurs pratiques et leur perception du cours d'eau,
-Identifier les freins à l'entretien,
-Initier un dialogue pédagogique autour de la réglementation et des enjeux écologiques.

Les objectifs de l'action sont de :
- ✓ Établir un contact humain et de proximité avec les usagers du cours d'eau.
- ✓ Recueillir des témoignages sur les problématiques vécues : inondations, pollutions, érosions, etc.
- ✓ Sensibiliser à la réglementation en vigueur (entretien des berges, dépôts, prélèvements…).

Les résultats obtenus:
- ✓ Une cinquantaine de rencontres riveraines réalisées sur l'année.
- ✓ Certains riverains ont modifié leur comportement suite à ces échanges (ex. : meilleurs entretiens des berges, réduction des dépôts verts).

Les étapes à venir :
- Poursuivre la démarche dans d'autres secteurs du bassin versant,
- Associer les communes et élus à certaines tournées pour renforcer la légitimité du discours,
- Étoffer le kit de sensibilisation remis lors des rencontres,
- Créer un fichier de suivi des riverains rencontrés, avec historique des échanges, pour assurer un vrai suivi de terrain dans le temps.

LE PROTOCOLE DE COMMUNICATION ET DE GESTION DES MAUVAISES PRATIQUES

Le bassin versant du Gapeau est un territoire vaste et contrasté, soumis à de multiples pressions humaines : urbanisation, agriculture intensive, prélèvements en eau, dépôts sauvages, entretien irrégulier des berges… Afin de structurer les actions de terrain, faciliter le travail de suivi, d'alerte et de gestion, il était nécessaire de réaliser un état des lieux détaillé des mauvaises pratiques observées et de centraliser ces données dans un outil commun.
Dans un rôle de veille territoriale, il est essentiel de remonter ces constats aux services compétents .

Les objectifs de l'action sont de:

- ✓ Assurer un suivi régulier des constats de terrain;
- ✓ Documenter les infractions ou mauvaises pratiques de façon claire, géolocalisée et contextualisée;
- ✓ Prévenir les usagers fautifs par des courriers personnalisés.







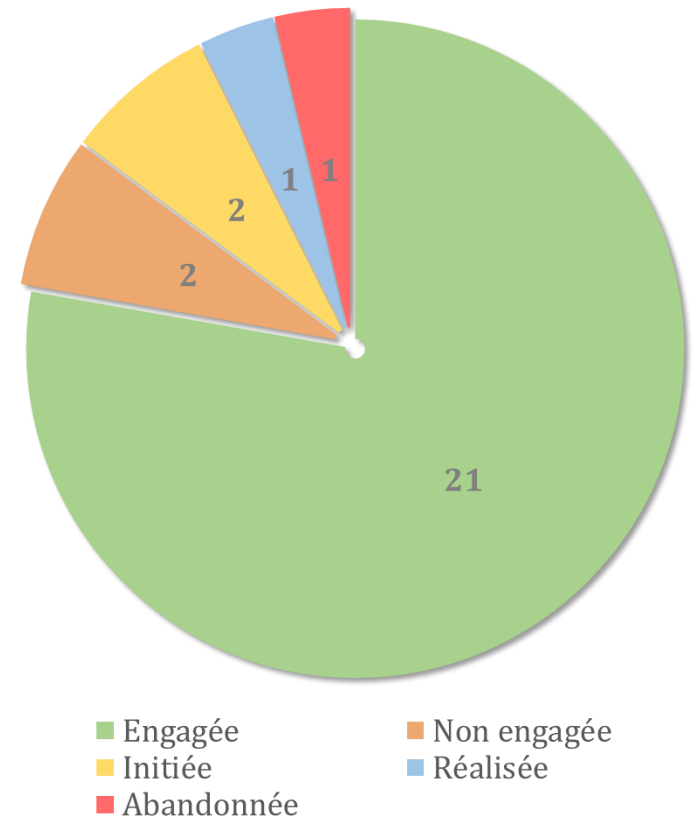
Les étapes à venir sont :

- La mise en place d'un système de suivi des courriers envoyés avec retour d'observation;
- La poursuite de la collaboration avec la DDTM pour établir une procédure conjointe d'intervention graduée (alerte → courrier → verbalisation si persistance);
- L'élaboration d'une grille pour prioriser les situations à traiter.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ANIMER LE PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU

Au cours de l'année 2025, un chargé de missions a été en charge du suivi de la mise en œuvre du PTGE du Gapeau, avec l'appui d'une stagiaire pendant 6 mois. Au 31 décembre 2025, parmi les **27** actions que comptent le PTGE, 21 d'entre-elles sont engagées, une est finalisée, deux sont en train d'être initiées et une a été abandonnée. Le bilan du PTGE est annexé.



Fait marquant de l'année 2025, un Comité de Pilotage s'est tenu au mois de juin. Cette séance a permis de dresser un bilan des actions du PTGE et de discuter des stratégies opérationnelles à prendre.

Dans le cadre de ces missions, l'accompagnement global des gestionnaires de canaux s'est poursuivi. Un travail a été engagé avec les services d'eau potable pour mieux connaitre leur fonctionnement et proposer à l'avenir des solutions d'optimisation et d'économie d'eau. Les études et le suivi des masses d'eau se sont pérennisés. Enfin, la communication, sur la sécheresse et les économies d'eau notamment, s'est faite à l'occasion des réunions locales, assemblées générales d'associations, ateliers de travail, etc… Les deux agents ont valorisé les enjeux autour des ressources en eau du territoire au travers des instances locales.

Le coût de l'animation est estimé à 150 000€. Les dépenses pour l'année **2025** s'élèvent à hauteur de **37 424,40€ T.T.C**. Cette action est subventionnée de la manière suivante :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Poste	50%	18 712,20 €	H.T

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ACCOMPAGNER LES GESTIONNAIRES DE CANAUX

Les canaux d'irrigation représentent le principal usage de l'eau superficielle sur le bassin versant. Les gestionnaires de ces canaux rencontrant des difficultés, le SMBVG s'est engagé depuis 2020 dans une démarche d'accompagnement.

Comme l'année passée, le SMBVG a appuyé les gestionnaires dans leurs démarches de régularisation administratives. Les Services de l'État ont notifié la régularisation de **10** nouveaux canaux, via la prise d'arrêtés préfectoraux, portant à **14** le nombre de canaux en règle sur le territoire.
Sur le plan technique, de nouveaux diagnostics d'ouvrages ont été réalisés. Les subventions pour l'achat des équipements ont été sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau RMC. Une démarche expérimentale a été engagée sur le canal de l'Union des Messieurs à Solliès-Pont.
Un Comité Technique a eu lieu le 03 décembre pour proposer des solutions face notamment aux problématiques de dématérialisation de la comptabilité des ASA ainsi que dans le calcul de leur redevance AERMC.

Le coût des actions s'élève à 162 058 € T.T.C. Les dépenses de l'année **2025** s'élèvent à **37 383,10 € T.T.C**. Le plan de financement est le suivant :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Fournitures	70%	80 500 €	T.T.C
Etat (FPRNM)	Etudes	50 %	23 529 €	T.T.C

Les étapes à venir :

En 2026, il est prévu d'installer les systèmes de comptage sur les ouvrages. Un nouveau Comité Technique sera réuni pour aborder les travaux d'optimisation des canaux. Enfin, le SMBVG accueillera une stagiaire qui mènera une étude structurelle des canaux.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

LE PROJET DE R&D DES MASSES D'EAU KARSTIQUES

Ce projet scientifique vise à quantifier deux nappes d'eau et à déterminer les interactions d'eau souterraines. In fine, les données serviront de base pour définir une stratégie de préservation et/ou sollicitation optimisée de ces ressources.

Entre 2024 et 2025, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) a effectué des reconnaissances de terrain. Des relevés de géologie ont aussi été menés pour établir une première cartographie des couches rocheuses et de leur agencement. 650 points d'eau ont été identifiés. Parmi eux, 49 forages et 60 sources ont pu être visités par le BRGM. Le 1er rapport d'étude, établissant le bilan de ces observations, a été édité à l'automne 2025.

Le SMBVG s'est attaché à réaliser les procédures administratives pour mettre en place le réseau de suivi, concerté et validé en COTECH et COPIL en début d'année. Un marché a été contracté avec la société SDEC France pour la fourniture des sondes. Une trentaine de points seront équipés.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 760 000€ T.T.C (580 000€ d'étude et 180 000€ d'équipements). En **2025**, aucune dépense n'a été effectuée. Le plan de financement est le suivant :

Organisme	Participation (€ T.T.C)
BRGM	100 000€
Agence de l'Eau RMC	380 000€
Région Sud PACA	112 000€
SMBVG	168 000€

Les étapes à venir :

En 2026, le réseau de suivi sera mis en place. Les premières données seront collectées. Le BRGM poursuivra les relevés géologiques et modélisera les nappes d'eau.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

L'ETUDE SUR LA NAPPE ALLUVIALE DU GAPEAU

La présente étude vise à apporter des connaissances supplémentaires sur la nappe alluviale du Gapeau, stratégique pour l'alimentation en eau potable des populations. Il est prévu de définir sa capacité de stockage, à caractériser ses processus de recharge naturelle (pluie et lien nappe-rivière) et artificielle (Aquarenova et ouvrages d'irrigation), à définir l'influence des prélèvements en eau, ainsi qu'à quantifier ses vulnérabilités face à la remontée du biseau salé. Une option permettant d'anticiper les effets du changement climatique sur la nappe pourra éventuellement être menée.

En fin d'année 2025, les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises ont été finalisées. La publication du marché pour le recrutement du prestataire a été lancée à la suite.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 100 000€ T.T.C (50 000€ d'étude et 50 000€ d'équipements). En **2025**, aucune dépense n'a été engagée. Le plan de financement prévisionnel estimatif est le suivant :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
Agence de l'Eau RMC	Etude / Equipements	50%	50 000€	T.T.C
Région Sud PACA	Etude / Equipements	30%	30 000€	T.T.C
SMBVG	Etude / Equipements	20%	20 000€	T.T.C

Les étapes à venir :

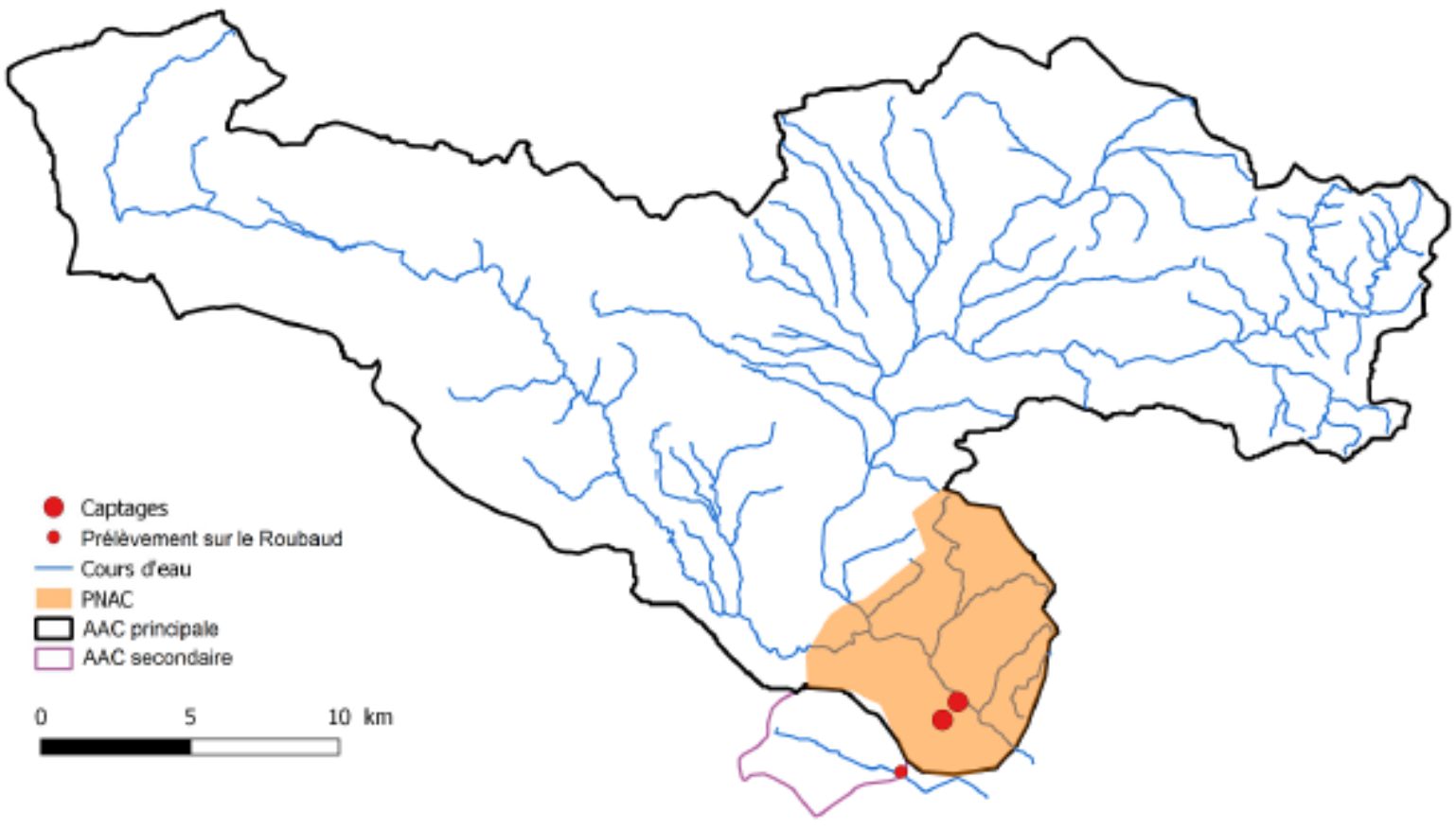
En 2026, le SMBVG analysera les offres de réponse émises à son marché public. Il contractualisera avec le prestataire retenu et engagera la démarche. Un Comité de Pilotage de démarrage aura lieu en milieu d'année pour acter le début des opérations.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ANIMER LE PROGRAMME D'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES PRIORITAIRE GOLF HÔTEL ET PÈRE ETERNEL

Les captages de Golf Hôtel et du Père Éternel, situés à Hyères, sont classés prioritaires dans le SDAGE du bassin Rhône Méditerranée Corse depuis 2017 en raison de leur vulnérabilité aux pollutions diffuses. Leur aire d'alimentation, définie en 2018, couvre l'ensemble du bassin versant du Gapeau et a donné lieu à un programme d'actions. D'abord animé par la Métropole Toulon Provence Méditerranée en 2019, l'animation de ce programme est confiée au SMBVG depuis septembre 2025 suite à la décision du Comité Syndical n°56-2025 du 2 septembre 2025.

À la suite de ce transfert, un agent a été recruté pour mettre en œuvre le programme d'actions. Depuis septembre, le travail porte sur la synthèse des actions menées depuis 2019 et la prise de contact avec les acteurs impliqués. Ces éléments servent de base à l'élaboration d'un cahier des charges pour recruter un prestataire agronome chargé d'appuyer le SMBVG dans l'animation du programme.



En 2026, un marché d'assistance à la mise en place du programme d'aire d'alimentation de captage va être publié afin de recruter un prestataire spécialisé en agronomie. Le Comité de Pilotage sera également réuni à l'automne pour démarrer l'animation de ce programme .

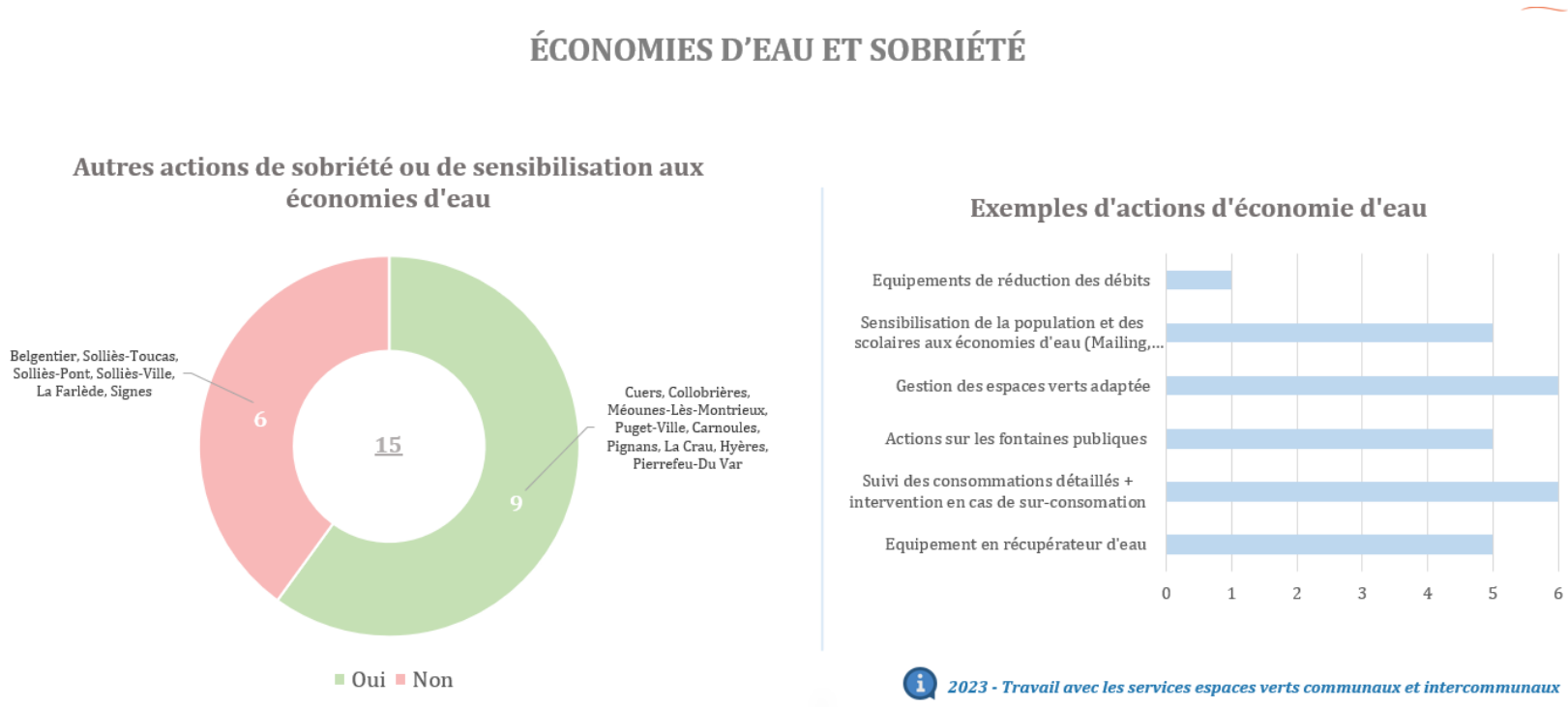
Figure 20 : Aire d'Alimentation des captages (AAC principale en trait noir et AAC secondaire en trait violet) correspondant à la Portion de la nappe alimentation les captages (PNAC en orangé ; cf Figure 19)

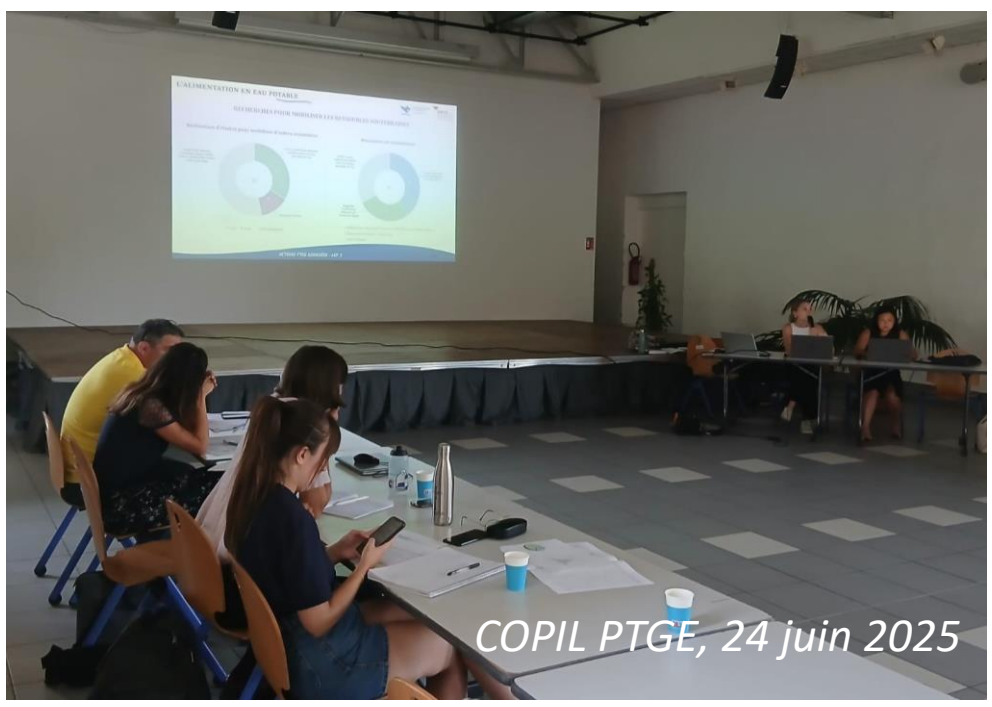
BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

BILAN DES SERVICES D'EAU POTABLE SUR LE BASSIN VERSANT DU GAPEAU

Dans le cadre du PTGE du Gapeau, cinq actions portent sur l'alimentation en eau potable. Elles visent à sécuriser l'approvisionnement à l'échelle de l'ensemble du bassin versant, à promouvoir les démarches de sobriété des usages, à diversifier et optimiser la mobilisation des ressources en eau potable, dans un contexte de pression croissante sur la ressource.

Afin d'établir un état des lieux de l'alimentation en eau potable (AEP) sur les communes du bassin versant du Gapeau, des entretiens ont été menés auprès des services en charge de l'eau potable. Cette démarche vise à dresser un bilan des pratiques actuelles, à identifier les actions engagées en faveur de la sobriété et de la préservation de la ressource en eau, ainsi qu'à mettre en évidence d'éventuelles lacunes, notamment en matière de sécurisation de l'approvisionnement en eau potable.
A la suite de ces entretiens, le SMBVG a réalisé des graphiques chiffrés (exemple ci-dessous) présentés lors du Comité de Pilotage du Projet des Territoire pour la Gestion de l'Eau en juin 2025.





COPIL PTGE, 24 juin 2025

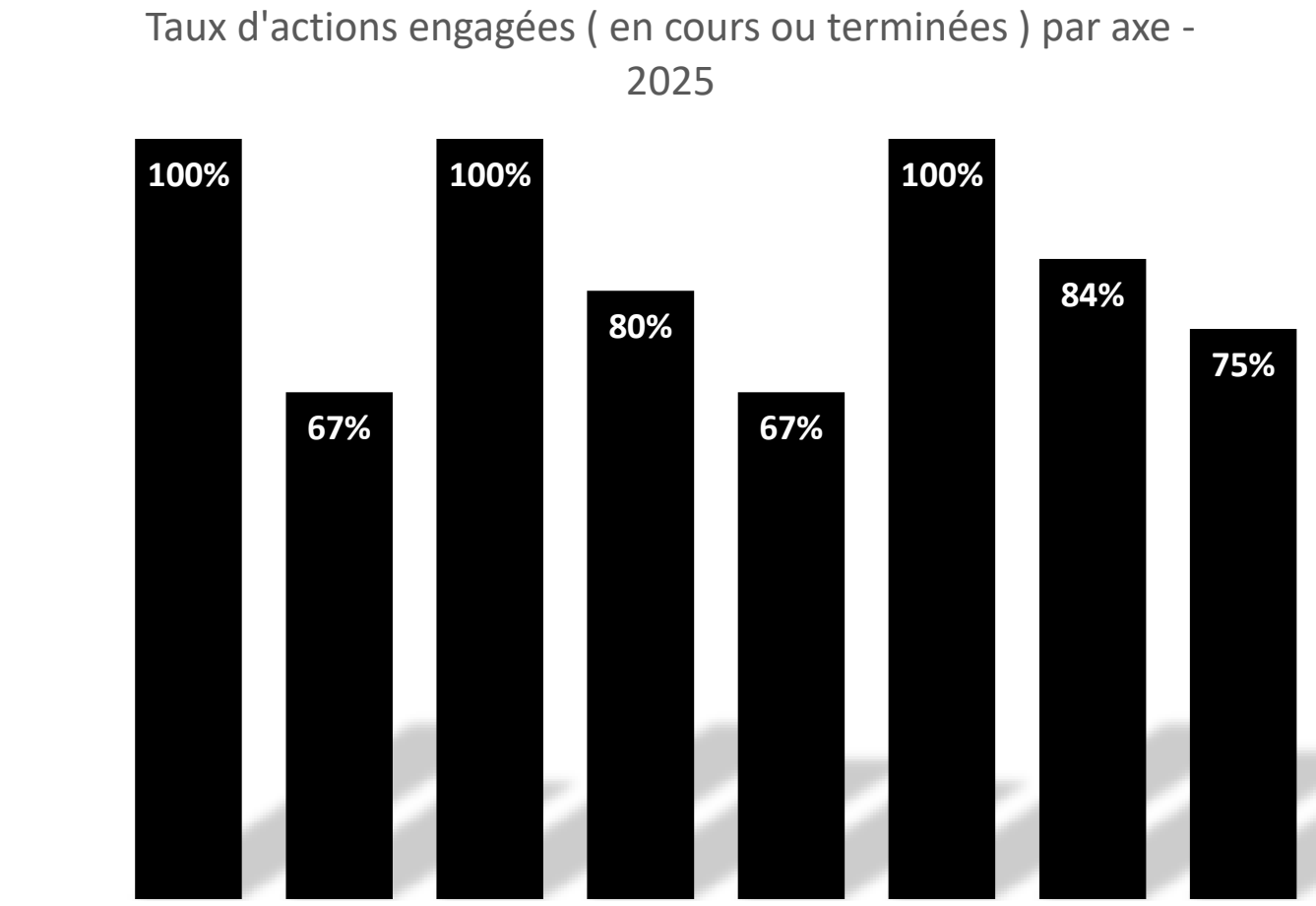
En 2026, le SMBVG ambitionne de s'appuyer sur ces éléments pour structurer et animer des groupes de travail thématiques réunissant les acteurs concernés. L'objectif est de favoriser l'émergence de solutions concertées, durables et solidaires, permettant de répondre aux enjeux croissants liés à la gestion de la ressource en eau à l'échelle du territoire.

LE PROGRAMME D'ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS

Le P.A.P.I (2020-2028) comprend 54 actions pour un montant de 23,8 millions d'euros aidées à 55% (13,2M€). La part dédiée aux travaux représente 18 M€

Le 4 août 2025 a été validé par l'Etat l'avenant n°1 du PAPI permettant de prolonger le programme jusqu'à la fin de l'année 2028, d'ajuster les actions d'études en vue de futurs travaux avec un montant supplémentaire de 1 333 000 €. Deux actions ont été annulées suite aux études menées en phase 1 du PAPI.

Au 31/12/2025: 81 % du PAPI est engagé avec 44 actions sur 54 (en cours ou terminées) représentant un montant engagé de 20,6 M€. 66% des aides prévues ont été attribuées (8,4 M€) et 21 % des aides versées (2,5 M€).



Le 1er juillet 2025 le comité de pilotage PAPI s'est réuni pour le point d'étape annuel.

Plus d'infos : www.smbvg.fr/le-sage/programme-actions-et-prevention-des-inondations/le-papi-complet/

Bilan des actions engagées du PAPI-Gapeau au 31/12/2025

N°	Intitulé de l'action	Engagement	Taux d'avancement l'action (%) prolongation de 2 ans
FA0-1	Animer le PAPI Gapeau et superviser la mise en œuvre des actions	Action en cours	63
FA0-2	Dossier complémentaire de Labellisation PAPI et évaluation environnementale	Action en cours	2
Avancement AXE 0 - PILOTAGE, COORDINATION, SUIVI DES ACTIONS		**2 actions /2**	
FA1-1	Poursuivre la pose de repères de crue et de ruissellement	Action en cours	63
FA1-3	Sensibilisation scolaire au fonctionnement des milieux aquatiques et au risque inondation	Action en cours	63
FA1-4	Sensibilisation du grand public et développement de la culture du risque inondation	Action en cours	50
FA1-5	Systématiser les retours d'expérience suite à des crues/inondations majeures	Action en cours	63
FA1-6	Mettre à jour les DICRIM et les communiquer à la population	Action en cours	
FA1-8	Etudier l'amélioration du ressuyage de la plaine aval du Gapeau	Action terminée	100
FA1-9	Etude globale de réduction du risque d'inondation du Latay	Action terminée	100
FA1-11	Etude hydraulique du secteur de la Gravière à Pierrefeu-du-Var	Action terminée	100
Avancement AXE 1 - AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE		**8 actions/11**	
FA2-2	Assurer la pérennité du fonctionnement des stations hydrométriques du SMBVG	Action terminée	100
FA2-3	Mutualiser les données pour permettre l'amélioration de la prévision des crues	Action en cours	20
Avancement AXE 2 - SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS		**2 actions/2**	
FA3-1	Elaborer des exercices communaux et intercommunaux de simulation de crise inondation	Action en cours	40
FA3-2	Mutualiser un outil d'alerte hydrométéorologique et d'aide à la prise de décision	Action en cours	70
FA3-3	Accompagner les communes dans la révision des PCS et renforcer la coopération intercommunale	Action en cours	70
FA3-4	Accompagner les communes dans la mise en œuvre d'un outil d'appel en masse	Action en cours	25
Avancement AXE 3 - ALERTE ET GESTION DE CRISE		**4 actions /5**	
FA4-1	Diffuser le Porter à connaissance sur le risque inondation dans les communes amont	Action terminée	100
FA4-2	Poursuivre la lutte contre les remblais non règlementaires en zone inondable	Action en cours	63
FA4-3	Animer des ateliers avec les urbanistes et porteurs de SCOT pour intégration du risque inondation	Action en cours	63
FA4-4	Définir et mettre en œuvre une démarche d'acquisition et de maîtrise foncière	Action en cours	40
Avancement AXE 4 - PRISE EN COMPTE DU RISQUE DANS L'URBANISME		**4 actions /6**	
FA5-1	Démarche de réduction de la vulnérabilité des bâtis à usage d'habitation	Action en cours	65
FA5-2A	Réduire la vulnérabilité établissements publics et améliorer la mise en sécurité des occupants	Action en cours	20
FA52B	Appuyer les gestionnaires de campings pour la réduction de leur vulnérabilité face aux inondations	Action en cours	63
FA5-3	Démarche de sensibilisation et de réduction de la vulnérabilité auprès des entreprises	Action en cours	90
FA5-4	Stratégie de réduction de la vulnérabilité des acteurs agricoles et mise en œuvre de diagnostics	Action en cours	50
Avancement AXE 5 - REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES		**5 actions / 5**	
FA6-1	Améliorer la gestion des canaux d'irrigation en période de crue	Action en cours	80
FA6-2	SOLLIES-TOUCAS - Restauration de restanques (expérimentation)	Action en cours	60
FA6-3	Démarche exploratoire et sensibilisation sur l'aménagement des parcelles agricoles	Action en cours	50
FA6-4	Programmes d'entretien des cours d'eau et de la ripisylve	Action en cours	63
FA6-5	Opérations globales de remobilisation et d'optimisation du fonctionnement des ZEC	Action en cours	20
FA6-6	Interventions sur les seuils prioritaires du bassin versant du Gapeau (7) *- 4 seuils du Réal Martin* *- Seuil de la Grassette* *- Seuil de la Clapière* *- Seuil Jean Natte*	Action en cours	40
FA6-7	SOLLIES-TOUCAS - Redimensionnement d'ouvrages hydrauliques sur le Vallon des Routes	Action en cours	40
FA6-8	SOLLIES-PONT - Programme d'aménagement du ruisseau Ste-Christine	Action en cours	35
FA6-9	CARNOULES - Opération globale de restauration de la Font de l'Ile	Action en cours	35
FA6-10	HYERES - Restauration hydraulique du ruisseau des Borrels	Action en cours	20
FA6-11	CUERS - Restauration hydraulique et morphologique du ruisseau St Lazare	Action en cours	40
FA6-12	CUERS & PIERREFEU- Restauration morphologique du Meige Pan	Action en cours	20
FA6-13	PIERREFEU & CUERS - Restauration morphologique du Farembert, du Merlançon et du Réal Collobrier	Action en cours	40
FA6-14	HYERES - Restauration hydraulique du Vallon de Valbonne	Action en cours	20
FA6-19	SOLLIES-PONT - Restauration capacitaire du Gapeau dans la traversée urbaine - Volet études	Action en cours	10
FA6-20	MEOUNES – Etudes du programme d'aménagement de l'Escampo Pissadou et de la Lône	Action en cours	10
Avancement AXE 6 - RALENTISSEMENT DES ECOULEMENTS		**16 actions /19**	
FA7-1	HYERES - Réduction du risque d'inondation sur le quartier de l'Oratoire et aménagement ZEC Plan du Pont	Action en cours	95
FA7-3	SOLLIES-PONT - Réduction du risque d'inondation du quartier des Sénès (Solliès-Pont)	Action en cours	30
FA7-4	SOLLIES-TOUCAS, LA FARLEDE & SOLLIES-VILLE - Recréation des berges aux lieux dits des Papèteries/Guirane et des Daix	Action en cours	30
Avancement AXE 7 - GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUE		**3 actions / 4**	
TOTAL		**44 actions engagées**	**81%**

Synthèse de la demande d'avenant PAPI-Gapeau (2024)

AVENANT n°1

N° fiche action	Libellé de l'action	Montant initial	Nouveau Maître d'ouvrage	Supplément de montant	Nouveau montant
0.1	Animer le PAPI Gapeau et superviser la mise en œuvre des actions	360 000,00 €		680 000,00 €	1 040 000,00 €
0.2	NOUVELLE - Dossier complémentaire de labellisation PAPI et évaluation environnementale		SMBVG	90 000,00 €	90 000,00 €
1.3	Sensibilisation scolaire au fonctionnement des milieux aquatiques et au risque inondation	288 000,00 €	SMBVG	96 000,00 €	384 000,00 €
2.1	Déplacement éventuel de la station hydrométrique de Sainte-Eulalie	35 000,00€	DREAL PACA		
4.3	Animer des ateliers avec les urbanistes et porteurs de SCOT pour intégration du risque inondation		SMBVG	40 000,00 €	40 000,00 €
5.2.A	Réduction de la vulnérabilité des bâtiments publics	70 000,00€	SMBVG Propriétaire	135 000,00€	135 000,00€
5.2.B	Réduction de la vulnérabilité des campings		SMBVG		
6.2	Aménagement/restauration de restanques et fascines - Démarche exploratoire	96 000,00 €	SMBVG	60 000,00 €	156 000,00 €
6.7	SOLLIES-TOUCAS – Redimensionnement d'ouvrages hydrauliques sur le Vallon des Routes	552 000,00 €			
6.8a	SOLLIES-PONT – Programme d'aménagement du ruisseau Ste-Christine	3 818 400,00 €	SMBVG		
6.8b	SOLLIES-PONT – Programme d'aménagement du ruisseau Ste-Christine (foncier)	310 000,00 €			
6.9a	CARNOULES – Opération globale de restauration de la Font de l'Ile	1 508 000,00 €	SMBVG		
6.9b	CARNOULES – Opération globale de restauration de la Font de l'Ile (voirie)	216 000,00 €			
6.10a	HYERES – Restauration hydraulique du ruisseau des Borrels	276 000,00 €	SMBVG		
6.10b	HYERES – Restauration hydraulique du ruisseau des Borrels (voirie)	426 240,00 €			
6.11a	CUERS – Restauration hydraulique et morphologique du ruisseau St Lazare	910 200,00 €	SMBVG		
6.11b	CUERS – Restauration hydraulique et morphologique du ruisseau St Lazare (Voirie)	565 440,00 €			
6.14a	HYERES – Restauration hydraulique du Vallon de Valbonne	672 600,00 €	SMBVG		
6.14b	HYERES – Restauration hydraulique du Vallon de Valbonne (foncier)	49 000,00 €			
6.15	PUGET-VILLE – Amélioration des conditions d'écoulement du Rabouchon	134 400,00 €	Puget Ville		
6.17	HYERES – Réduction du risque d'inondation des Vieux Salins	305 000,00 €		305 000,00 €	- €
6.18	NOUVELLE : PUGET-VILLE – Amélioration des conditions d'écoulement des ruisseaux		SMBVG	72 000,00 €	72 000,00 €
6. 19	NOUVELLE : SOLLIES-PONT - Volet études - Restauration capacitaire et fonctionnelle du Gapeau dans la traversée urbaine		SMBVG	450 000,00 €	450 000,00 €
6. 20	NOUVELLE - MEOUNES – Volet études du programme d'aménagement de l'Escampo Pissadou et de la Lône		SMBVG	120 000,00 €	120 000,00 €
7.1	HYERES – Réduction du risque d'inondation sur le quartier de l'Oratoire et aménagement de la ZEC du Plan du Pont	1 601 040,00 €	SMBVG		
	HYERES – Réduction du risque d'inondation sur le quartier de l'Oratoire et aménagement de la ZEC du Plan du Pont (foncier)	161 000,00 €			
7.3	SOLLIES-PONT – Réduction du risque d'inondation du quartier des Sénès	1 213 600,00 €	SMBVG		
	SOLLIES-PONT – Réduction du risque d'inondation du quartier des Sénès (foncier)	56 000,00 €			
Total		**22 488 420 €**		**1 333 000 €**	**23 821 420 €**

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

CULTURE DU RISQUE

LES TOPOGUIDES

Dans le cadre du PAPI, action 1-4 de sensibilisation du grand public et développement de la culture du risque inondation, des topoguides sur le Gapeau et ses affluents ont réalisés, permettant de découvrir sous forme active et pédestre le patrimoine et les aménagements historiques du Gapeau, les zones inondables, les actions menées par les collectivités, le tout agrémenté de témoignages d'acteurs et de riverains. Ces topoguides sont diffusés largement sur les communes concernées sur le territoire.
On les trouvera sur les communes de Belgentier, Carnoules, Collobrières, Hyères, Méounes, Pierrefeu-du-Var, Pignans, Signes, Solliès-Pont et Solliès-Toucas.



1 Ailante, une espèce invasive

D'origine **non indigène**, elle est **pionnière** sur les berges à nues, et les **colonise** donc rapidement.
C'est le manque de bois français pour construire **les traverses des chemins de fer**, qui a mené à l'utilisation de bois **américain**, malheureusement encore frais. Il a repoussé.

Son **enracinement** est profond ce qui rend son **éradication** difficile. Une des solutions est **l'annelage**, notamment **de printemps**.

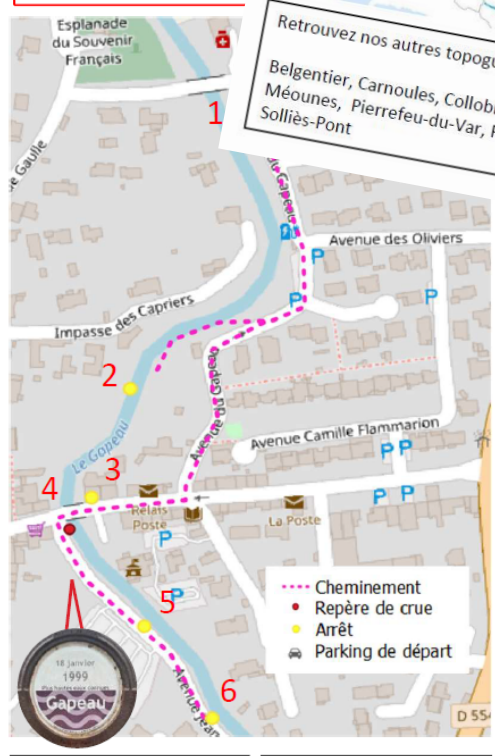

Ailante, *Ailanthus altissima*

Le saviez-vous ?
L'ailante a une odeur de beurre de cacahuète pour certains.

2 Seuil et continuité sédimentaire

Les cours d'eau **charrient** des sédiments (limon, sable et graviers) qui **structurent** les différents **habitats** propres à chaque espèces. Ils servent également à **dissiper** l'énergie du cours d'eau et à **épurer** les eaux de ce dernier.

Les seuils **appauvrissent** le milieu en **oxygène** en rendant les eaux **stagnantes** et donc **chaudes**. La faune n'y survie pas, **asphyxiée** par la croissance d'algues. On parle **d'eutrophisation**.



Face aux inondations, agissons ensemble pour mieux prévenir et protéger nos territoires. – Le Président du SMBVG

Lors des inondations, les sapeurs-pompiers du SDIS Var portent assistance aux populations en péril.

Cela empêche le [illegible] végétation dense qui rafraîchit [illegible] de 1 à 2°C, en moyenne.
Les eaux chaudes entrainent des effets négatifs sur l'alimentation, la croissance et la densité des espèces piscicoles.

6 Canal de la Font du Thon

Il dérive les eaux de la **source** de la Font du Thon et irrigue environ **30 Ha** jusqu'au centre du village.
Côté historique, un titre de **concession** datant de **1819** a été donné en faveur des frères François Laurent Toucas et Xavier Toucas.

« Lorsque les intempéries d'octobre 2021 ont frappé, j'ai déclenché le Plan Communal de Sauvegarde sans hésiter. Le hasard a voulu que, la semaine précédente, élus et agents municipaux aient suivi une formation sur ce dispositif : une mise à l'épreuve grandeur nature, dès la première année de mandat. »
Jérémie Fabre, maire de Solliès-Toucas

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

CULTURE DU RISQUE

LES PANNEAUX SUR LES PARKINGS INONDABLES

Dans le cadre du PAPI, action 1-4 de sensibilisation du grand public et développement de la culture du risque inondation :
Le recensement des enjeux a identifié près de 200 parkings (souterrains ou de surface) situés en zone inondable. Il est proposé sur les parkings les plus exposés, de mener des actions de sensibilisation sous la forme de production d'un panneau d'information sur la situation en zone inondable u parking et le rappel des consignes de bons comportements liés à l'utilisation des véhicules en cas d'inondation.



Parking des pompiers – Collobrières



Parking jean Moulin – Solliès-Toucas



Parking Lanza – Solliès-Toucas



Parking Maracares – Solliès-Toucas



Parking PumpTrack – Solliès-Toucas

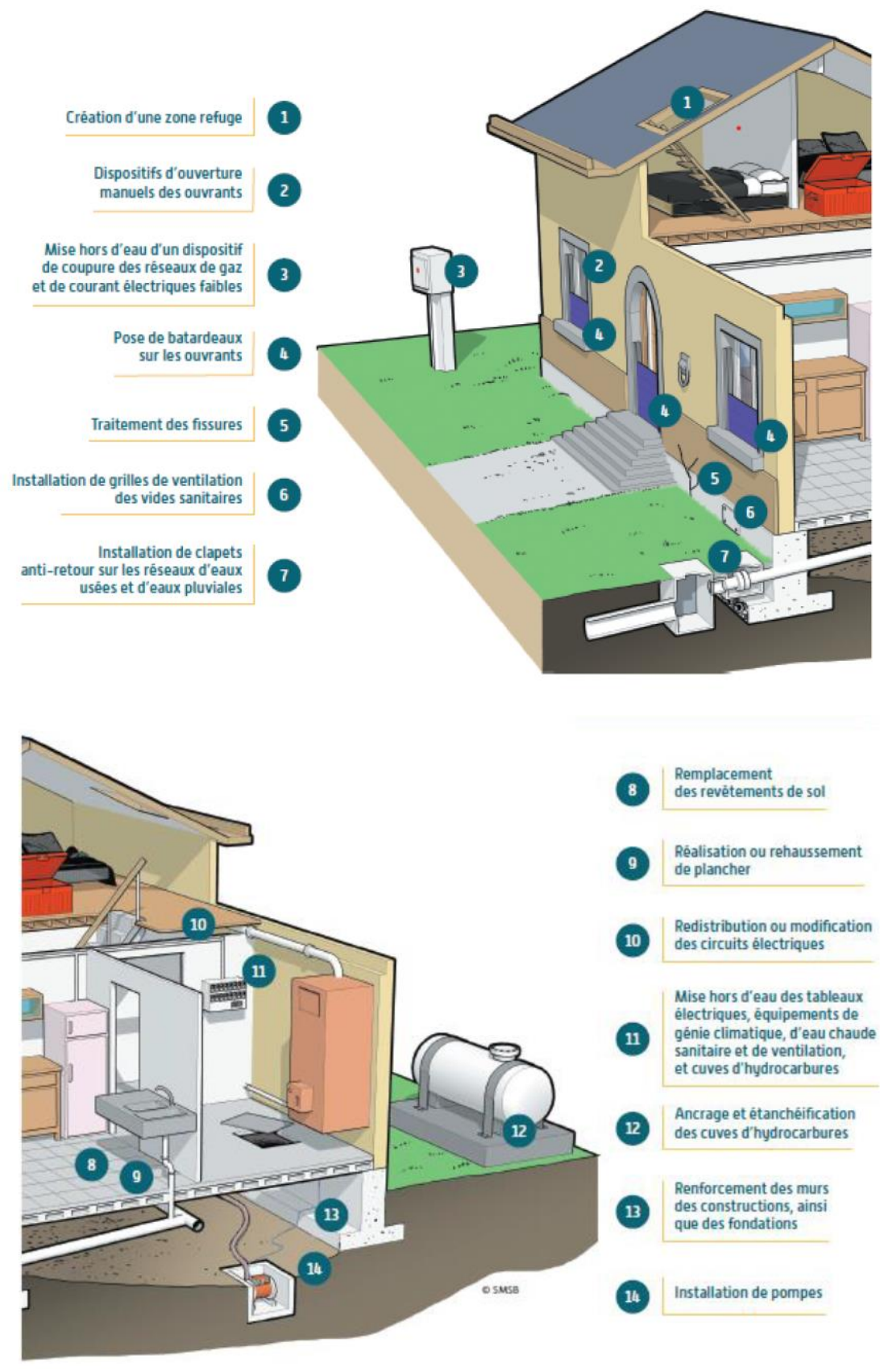
BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RÉDUCTION DE VULNÉRABILITÉ DU BÂTI À USAGE D'HABITATION

OSGAPI

La phase de réalisation des diagnostics de vulnérabilité a débuté en juin 2021.
À ce jour, **205 diagnostics** ont été réalisés et remis
En attente du bilan 2025

194 diagnostics
21 dépôts de dossiers pour travaux
8 dossiers subventionnés
7 travaux réalisés



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DES ENTREPRISES, DES EXPLOITATIONS AGRICOLES ET DES BATIMENTS PUBLICS

Face au risque inondation, les mesures de réduction de la vulnérabilité des bâtiments apparaissent comme des solutions la plupart du temps efficaces et faciles à mettre en œuvre. Ainsi, le PAPI prévoit la réalisation de diagnostic de réduction de la vulnérabilité sur les campings du bassin versant , sur les exploitations agricoles (10 diagnostics prévus), sur les entreprises et le bâtiments publics (10 prévus).

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
SMBVG	50	62 750	125 500
Etat	20	25 100	
Région	30	37 650	

Depuis 2022, la CCI du Var est mandaté par le SMBVG pour valoriser la démarche auprès des entreprises et réaliser les diagnostics. Entre 2022 et 2025, c'est 372 entreprises qui ont été contactées et sensibilisées (objectif 440), 49 (Objectif 115) qui ont réalisée un autodiagnostic et 22 (objectif 22) qui ont bénéficié d'un diagnostic in-situ. Seul 1 entreprise a déposé un dossier de demande de subvention pour réaliser les travaux mais plusieurs d'entre elles ont réaliser les travaux sans demander de subventions (mesures simples à mettre en place).

Depuis 2022, la chambre d'agriculture est mandatée pour promouvoir et réaliser les diagnostics de réduction de la vulnérabilité sur les exploitations agricoles. En 2022 la phase de communication a commencé et se poursuit en 2025. 4 diagnostics supplémentaires ont été réalisés en 2025 portant à 6 le nombre de diagnostics réalisés sur les 10 de prévus.

En 2025 une démarché similaire a été lancé pour les établissements publics et un prestataire sera retenu début 2026 pour une action jusqu' fin 2028.

Fin 2026, les marchés et conventions en cours avec la chambre d'agriculture et la CCI vont arriver à échéance. Se posera la question de renouveler ou non la démarche.

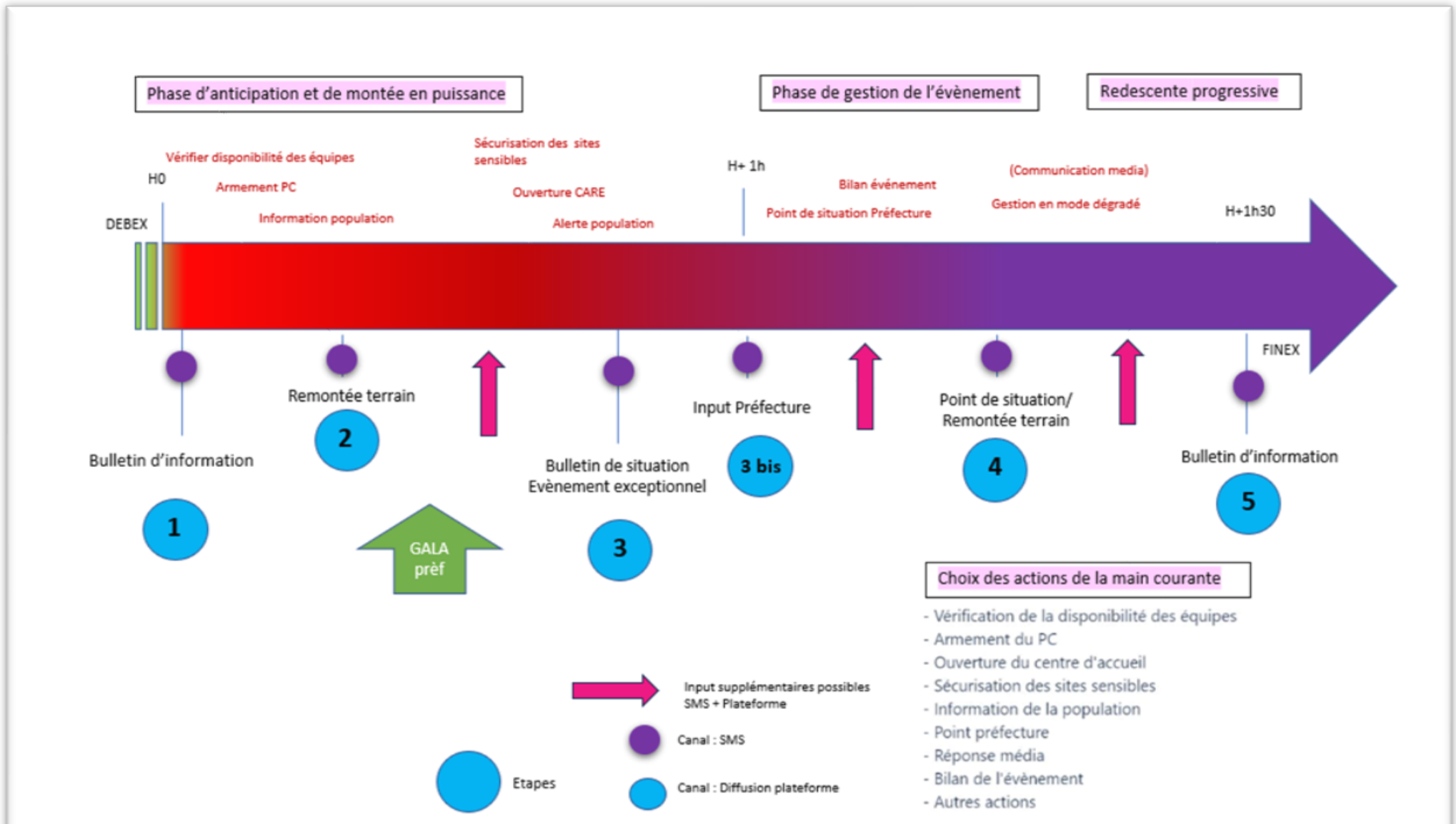
Une première campagne de communication pour les bâtiments publique aura lieu.

EXERCICES DE GESTION DE CRISE INONDATION

Plusieurs exercices de simulation de crise inondation ont été réalisés dans le cadre du PAPI d'intention du Gapeau. Cette action a été reconduite dans le cadre du PAPI complet en y intégrant la possibilité de réaliser des exercices de grande ampleur.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
SMBVG	100	70 500	70 500

L'action prévoit la réalisation d'exercices de gestion de crise inondation à différentes échelles : communale, intercommunale, de sous-bassin versant ou de bassin versant. Pour chacun d'eux, l'exercice peut-être limité aux acteurs locaux, ou étendu à l'ensemble des acteurs de la gestion de crise, avec la possibilité d'y intégrer la population. C'est l'entreprise Prédict qui est en charge de leur organisation. En 2025 un premier exercice a été réalisé sur la commune de La Farlède.



Les étapes à venir :

- **2026 Réalisation de 2 à 3 exercices dont un intercommunal ;**
- **2027 Réalisation de 2 à 3 exercices dont un de bassin dans le cadre de la journée de la Résilience ;**
- **2028 Organisation de 2 exercices ou moins selon de budget restant.**

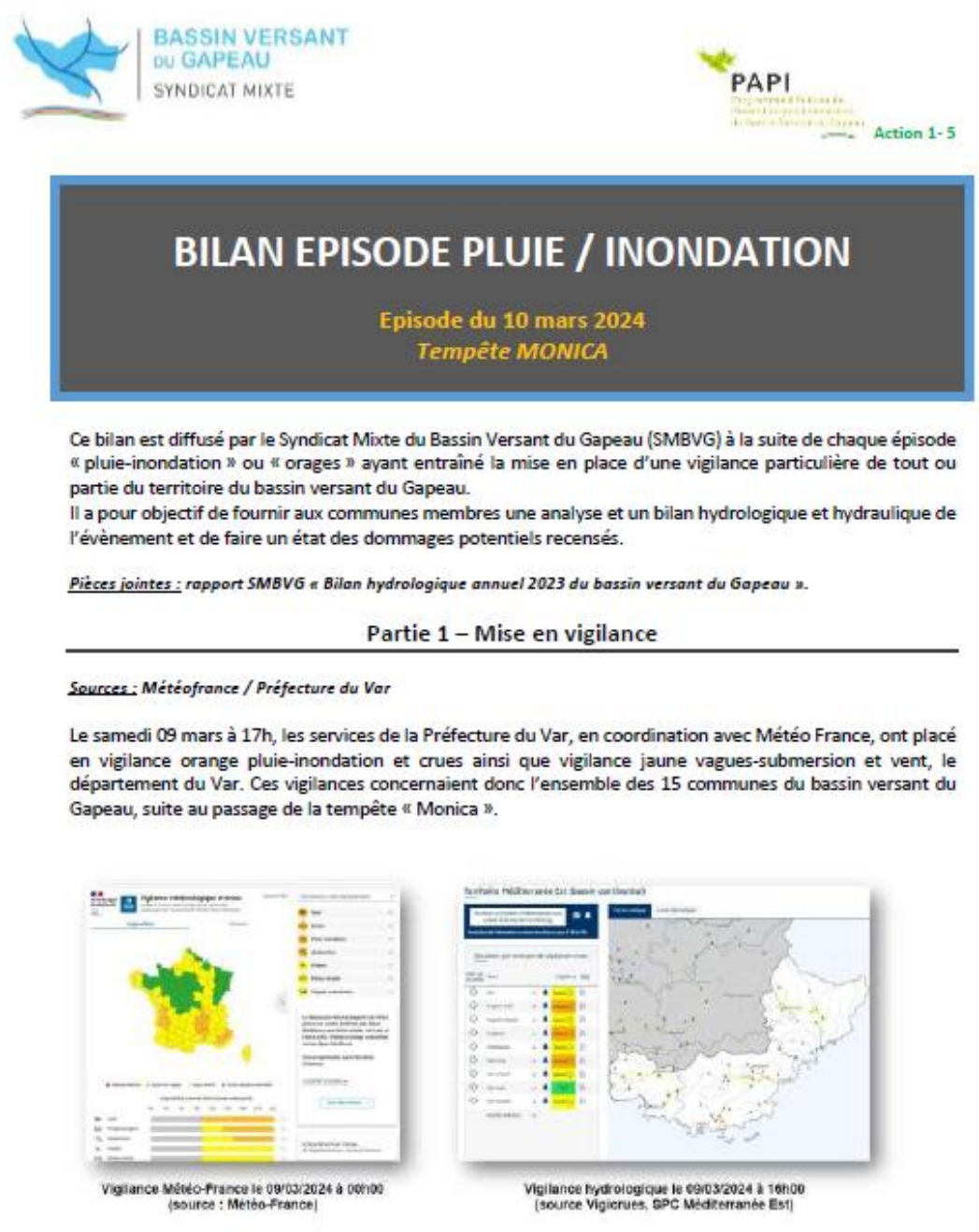
SYSTÉMATISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCE (RETEX) SUITE À DES CRUES / INONDATIONS MAJEURES

Suite à des évènements de crues / inondations notable, le SMBVG réalise et partage un retour d'expérience. L'objectif est :

- Améliorer la connaissance des évènements et de leurs impacts ;
- Améliorer la prévision des crues, des inondations et les dispositifs de gestion de crise ;
- Communiquer après de l'ensembles des acteurs du bassin versant sur les évènements majeurs.

Ces retours mettent en évidence la chronologie de la mise en vigilance et des opérations de sécurisations menées, effectuent un bilan de la pluviométrie et décrivent la cinétique de l'évènement de crue et enfin, proposent une analyse de l'évènement et un bilan des dommages.

Ces rapports résultent d'échanges avec les différents acteurs de la prévention des risques, de l'analyse de la météo et des crues et des gestionnaires de crise engagés sur le terrain.



BASSIN VERSANT DU GAPEAU SYNDICAT MIXTE

PAPI Action 1-5

BILAN EPISODE PLUIE / INONDATION

Episode du 10 mars 2024
Tempête MONICA

Ce bilan est diffusé par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau (SMBVG) à la suite de chaque épisode « pluie-inondation » ou « orages » ayant entraîné la mise en place d'une vigilance particulière de tout ou partie du territoire du bassin versant du Gapeau.
Il a pour objectif de fournir aux communes membres une analyse et un bilan hydrologique et hydraulique de l'évènement et de faire un état des dommages potentiels recensés.

Pièces jointes : *rapport SMBVG « Bilan hydrologique annuel 2023 du bassin versant du Gapeau ».*

Partie 1 – Mise en vigilance

Sources : *Météofrance / Préfecture du Var*

Le samedi 09 mars à 17h, les services de la Préfecture du Var, en coordination avec Météo France, ont placé en vigilance orange pluie-inondation et crues ainsi que vigilance jaune vagues-submersion et vent, le département du Var. Ces vigilances concernaient donc l'ensemble des 15 communes du bassin versant du Gapeau, suite au passage de la tempête « Monica ».

Vigilance Météo-France le 09/03/2024 à 00h00 (source : Météo-France)

Vigilance hydrologique le 09/03/2024 à 16h00 (source Vigicrues, SPC Méditerranée Est)

L'année 2025 a été particulièrement pluvieuse, avec des records de pluie atteints localement. Ce contexte a été propice à la mise en charge des cours d'eau qui ont vu leur réaction s'amplifier avec l'augmentation des cumuls. 3 événements notables ont été vécus avec des débordements importants en certains points entrainant des dégâts matériels parfois notables. Un bilan / Retex a été établi et communiqué à l'ensemble des acteurs pour chacun d'eux. La dynamique s'est poursuivie début 2026 avec un évènement conséquent dès le début de l'année. En 2025, groupe de travail entre acteurs de la prévention a été initié par le SMBVG afin d'améliorer les échanges et la qualité des retours d'expérience produits.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

DÉMARCHE EXPLORATOIRE POUR L'AMÉNAGEMENT DE PARCELLES AGRICOLES EN ZONES INONDABLE

Le PAPI prévoit l'étude de l'aménagement de parcelles agricoles en zone inondable dans le but de réduire le ruissellement et de diminuer la pollution diffuse transmise au cours d'eau, principalement dans la plaine agricole de Cuers-Pierrefeu.
L'action prévoit le choix de parcelles « test », la mise en œuvre de méthodes exploratoires et l'étude et l'évaluation des résultats obtenus.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total € HT
AERMC	8,6	2083	24 000
Etat	50	12 000	
SMBVG	41	9 936	

La chambre d'agriculture a été retenue comme maître d' œuvre pour mettre en application la démarche. Ainsi en 2023, les parcelles agricoles intéressantes ont été mises en avant et les propriétaires rencontrés afin de déterminer une zone idéale pour mettre en œuvre la démarche de test.
En 2024 une réunion avec la chambre d'agriculture a été tenue afin de relancer la démarche.
En 2025, une parcelle « test » a été choisie au domaine de La Gordonne de Pierrefeu-du-Var. Un diagnostic végétal a été réalisé par la Chambre d'Agriculture et une réflexion a été engagée sur les zones d'implantation des divers aménagements (végétaux, seuils de fond …). Une réflexion sur les systèmes de suivi qualité et quantité a également été menée.



En 2026 il est prévu la plantation de végétaux sur les hauts de berge et au niveau des fossés agricoles, ainsi que la mise en place des premiers seuils de fond dans le fossé. La mise en place du suivi qualité et quantité est également prévue.

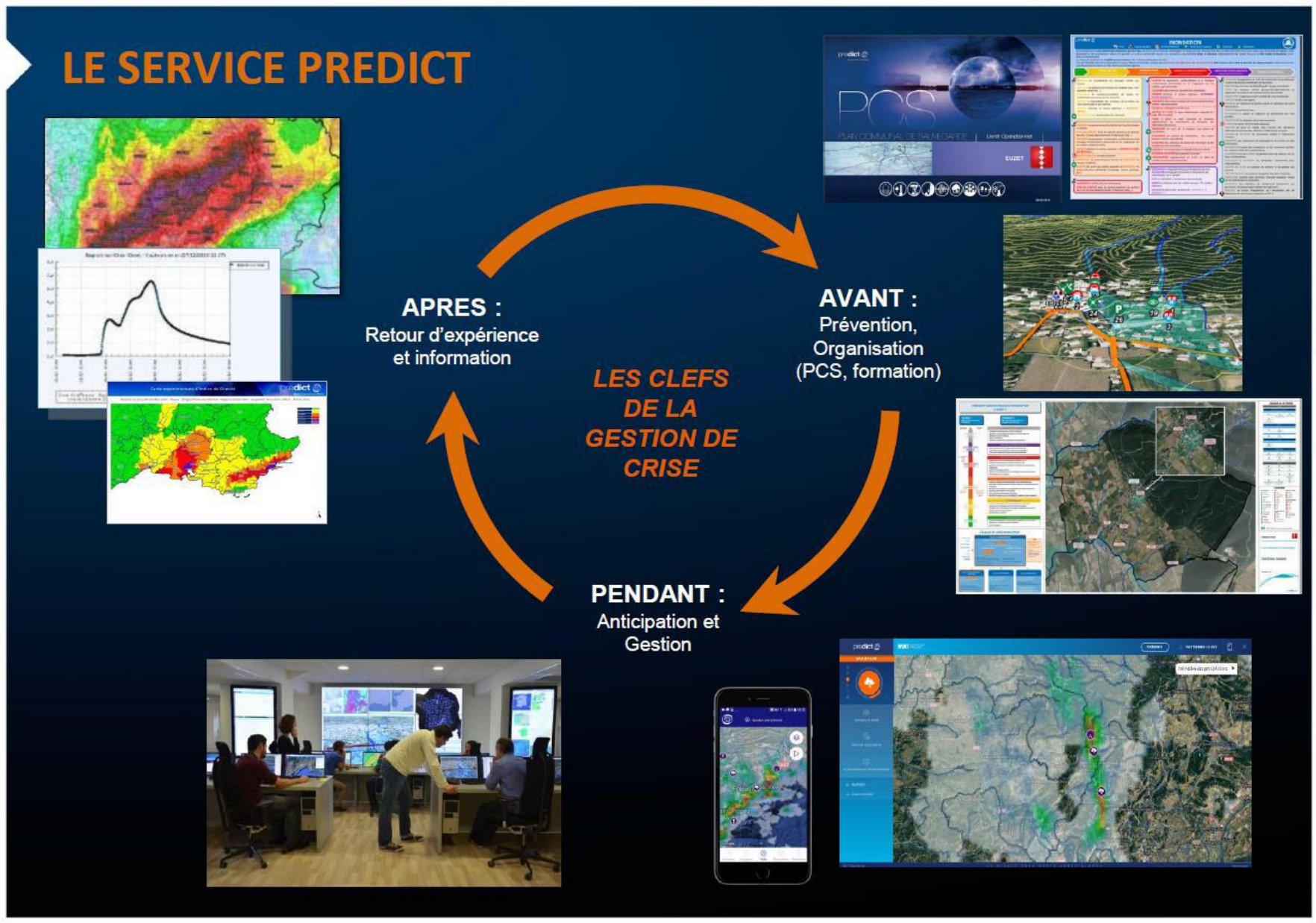
BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

MUTUALISATION D'UN OUTIL D'ALERTE ET D'AIDE À LA GESTION DE CRISE

Le PAPI Complet du Gapeau prévoit une action de mutualisation d'un outil d'alerte hydrométéorologique et d'aide à la prise de décision. Cette action est pérennisée sur toute la durée du PAPI. Renouvelée en 2025, c'est la société Prédict qui a été retenue.

Entre 2024 et 2025, la totalité des communes du bassin versant ont été rencontrées par la société Prédict afin leur (re-)présenter l'outil WikiPrédict et de l'alimenter avec les données récentes sur la commune (mise à jour PCS inondation, création du DICRIM etc…). Au cours de l'année 2025, l'outil a été mobilisé à plusieurs reprises lors d'évènement faible à moyennement intenses ayant entrainé des désordres. Ainsi le 21 décembre, plusieurs communes ont reçu une alerte orange « mobilisez-vous » et une alerte rouge « mettez-vous en sécurité ». L'action est pérennisée jusqu'en 2028.

Organisme	Taux %	Coût de l'opération € HT	Total
SMBVG	100	15 000 /an	45 000 € HT



LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RESTAURATION HYDRAULIQUE ET CAPACITAIRE DU VALLON DES BORRELS

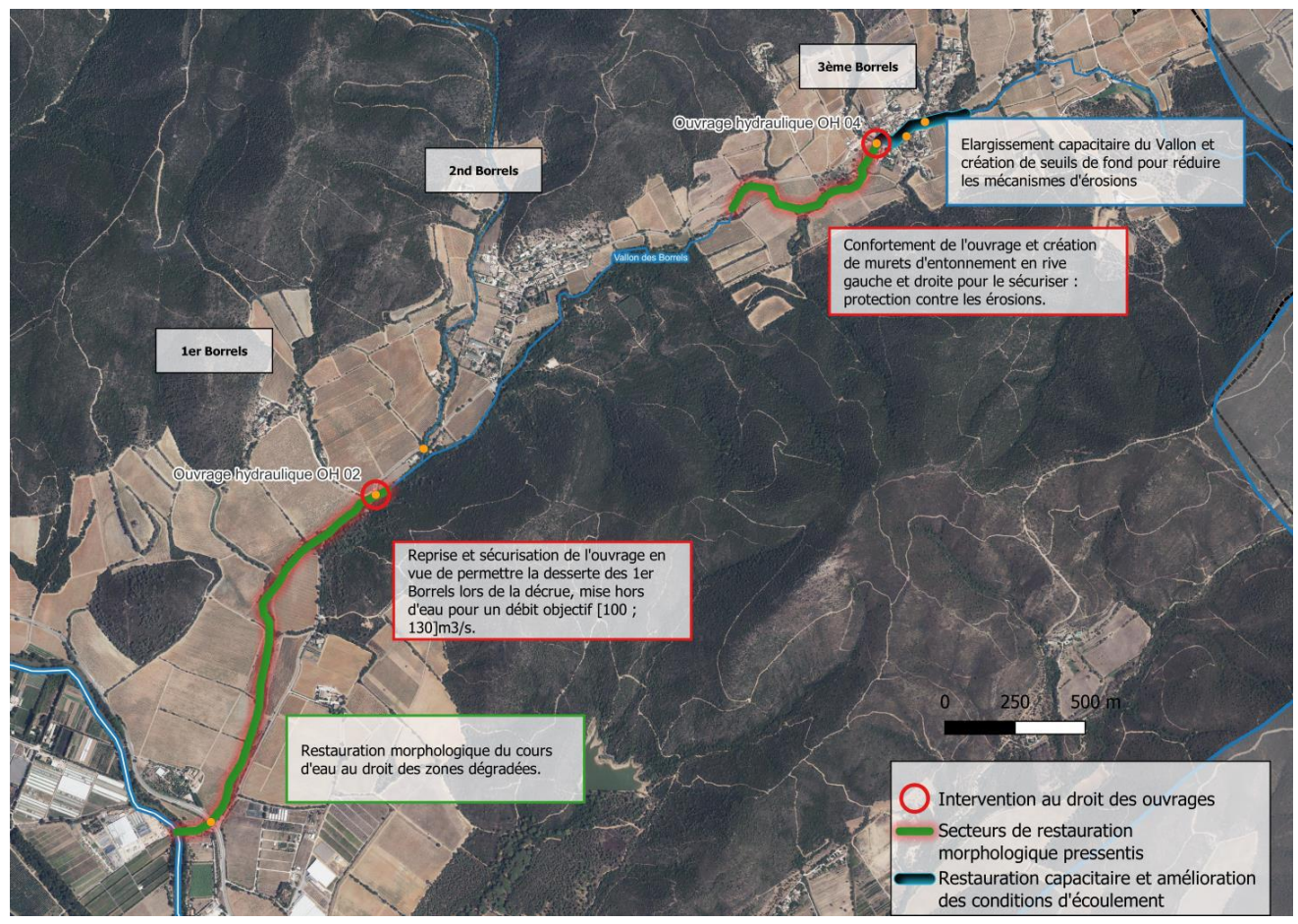
Contexte : Le Vallon des Borrels, cours d'eau situé sur la commune de Hyères, est sectionné par de nombreux ouvrages sous-capacitaires. Parmi ces ouvrages deux sont à enjeux forte, ils permettent notamment la desserte de plusieurs habitations où le franchissement de route d'importance. Le plus en aval doit être élargie tandis que le plus en amont est menacé d'érosion et doit être conforté. Afin de réduire l'incision et pérenniser l'ouvrage, sa reprise doit être accompagnée d'une reprise hydraulique du cours d'eau. Il est également prévu des opérations ponctuelles de restauration du cours d'eau.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	20	138 000	702 240
Etat	42	295 820	
SMBVG	38	268 320	

En 2025, un maitre d'œuvre a été retenu et les premières études ont commencées. Une comité de pilotage de démarrage de l'opération a été organisé second semestre 2025.

Les étapes à venir :

- **2026 Fin des études de conception ;**
- **2027 DLE ;**
- **2028 Travaux.**



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

HYERES - REDUCTION DU RISQUE INONDATION SUR LE QUARTIER DE L'ORATOIRE ET DE LA ZEC DU PLAN-DU- PONT (Action 7-1 P.A.P.I)

L'année 2025 marque la fin des travaux permettant la mise hors d'eau du quartier de l'Oratoire à Hyères avec ses 250 habitations pour une crue vicennale.

Après 4 années d'études, l'ensemble des travaux sont opérationnels. Les travaux ont été menés en plusieurs étapes : les travaux de stabilisation de la berge du Gapeau le long du quartier de l'Oratoire ont été réalisés en 2022 et ont déjà pu montrer leur efficacité lors des crues. La reprise du passage à gué du chemin de plan du Pont pour sécuriser le fonctionnement de Zone d'expansion de crue a été finalisée fin 2024. Puis la déviation du Muât est effective depuis le mois de juin 2025 accompagnée d'une renaturation du site menée à l'automne 2025.

Montant HT de l'opération	Aides PAPI - Etat FPRNM + Fonds vert
2 300 000 €	1 080 000 (47%)

- ✓ ***250 ml de chenal dévié***
- ✓ ***90 ml d'enrochements***
- ✓ ***6000 plants - 22 ha revégétalisés***



Mise en service 15 mai 2025



Visite de chantier 3 avril 2025

A venir :

- *2026: dévoiement de la conduite SCP, mise en place du goutte à gouttes.*
- *2025-2028 : Garantie*

Plus d'infos : https://www.smbvg.fr/nos-actions/axes-6-et-7-operations-de-travaux/FA7-1 / FA7-2 : Hyères - Réduction du risque inondation de l'Oratoire

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

SEUILS DU RÉAL MARTIN : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE AU DROIT DES 4 SEUILS

Le Réal Martin aval est un axe prioritaire pour la continuité écologique (piscicole et sédimentaire). Les 4 seuils aval, le Trulet, le seuil des étangs de Sauvebonne, les Martins et la marseillaise on un impact important sur l'environnement du cours d'eau.
L'action prévoit ainsi une intervention sur les seuils. En l'absence d'usage, l'arasement est à privilégier.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	[50 ; 70]	[204 000 ; 285 000]	408 000
Région	10	40 800	
SMBVG	20	81 600	

En 2023, l'étude préliminaire a été achevée et des scénarios d'arasement et d'aménagements ont étés proposés. L'arasement est à privilégier, notamment car le bénéficient est le plus important. C'est également le scénario bénéficiant de la part la plus importante de subventions. En 2024 des compléments ont été étudiés afin de répondre aux demandes locales. Une première rencontre avec certains propriétaires a été réalisée en 2025 et sera poursuivie en 2026.

Les étapes à venir :
- ***2026 Fin de concertation ;***
- ***2026 DLE / PRO ;***
- ***2027 Travaux.***



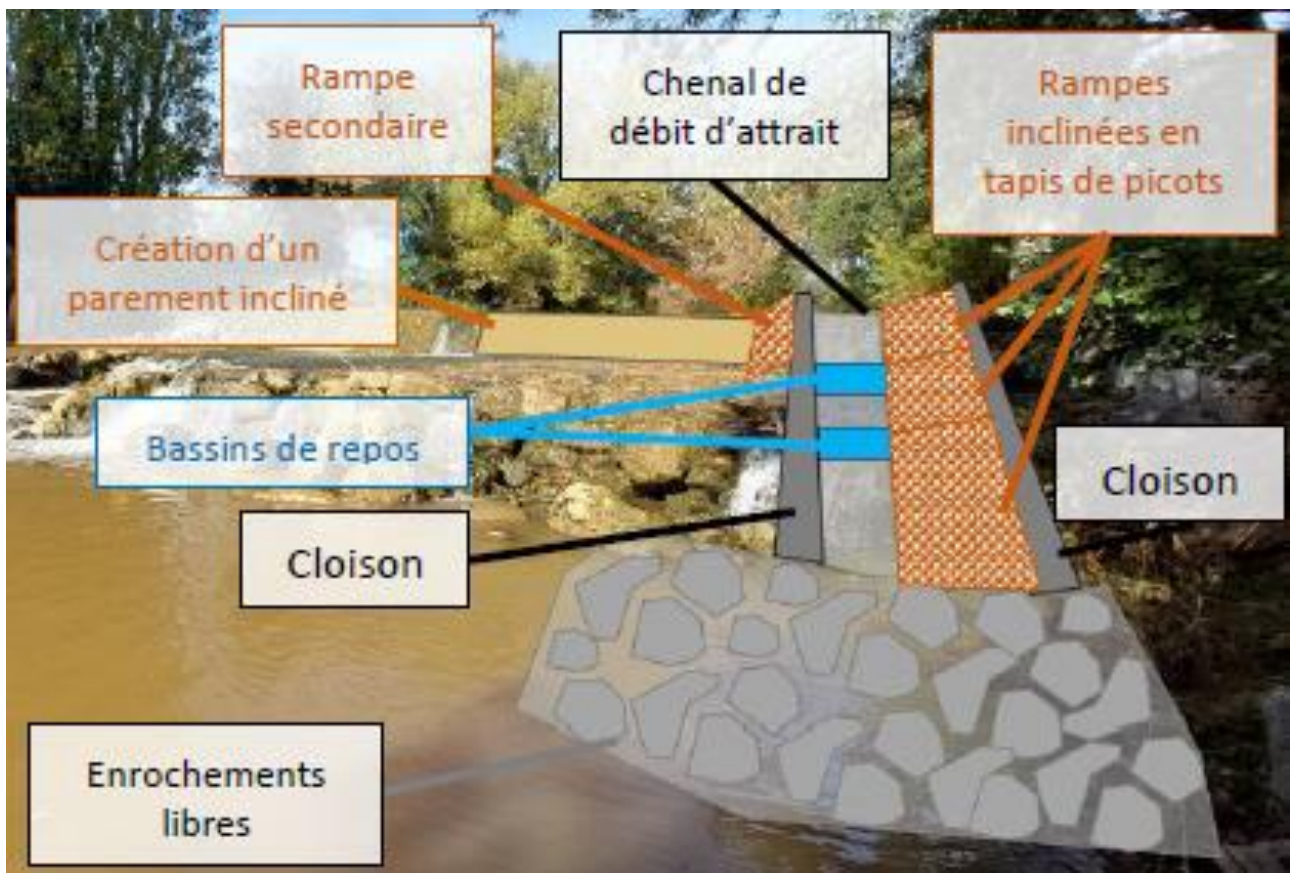
SEUIL DE LA CLAPIÈRE : RÉTABLIR LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Le Seuil de La Clapière, ou seuils de Ste-Eulalie est le second obstacle à la montaison des anguilles et représente un obstacle important à la continuité écologique. C'est un ouvrage prioritaire du SDAGE et son classement en liste 1 impose une intervention. L'AVP a été réalisé par Antea en 2023, le PRO en 2024.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	50	200 000	400 000
Région	30	120 000	
SMBVG	20	80 000	

En 2025, le dossier loi sur l'eau a été validé par les services de l'état. Les travaux auraient du être réalisés à l'été, mais une procédure infructueuse dans le recrutement de l'entreprise a entrainé leur report à l'été 2026. fin 2025 une entreprise a pu être retenue.

Les étapes à venir :
- **2026 Travaux ;**
- **2026 / 2027 suivi de l'efficacité des travaux.**



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ETUDE DE DANGER : OUVRAGES SUR LE GAPEAU AVAL

Le Gapeau en aval de sa confluence avec le Réal Martin voit ses berges partiellement à totalement endiguées selon les secteurs. Ces ouvrages appartenant à la métropole TPM sont aujourd'hui sous la gestion du SMBVG. L'étude Egis de 2016 a mit en évidence que certains d'entre eux peuvent jouer un rôle dans la protection contre les inondations. A ce titre, le syndicat doit les déclarer et gérer en tant que système d'endiguement. Pour ça, une étude de danger doit être réalisée et un dossier de demande d'autorisation doit être déposé auprès des services de l'état.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
SMBVG	100	150 000	150 000

En 2025, l'analyse du fonctionnement hydraulique des ouvrages a été réalisée par Safege. Un premier échange a eu lieu avec les services de l'état pour discuter des solutions réglementaires envisageables.

Des sondages géotechniques complémentaires se sont également avérés nécessaires et seront réalisés en 2026.

Les étapes à venir :

- **2026 Sondages géotechniques complémentaires ;**
- **2026 Fin de l'étude de danger ;**
- **2026 Dossier loi sur l'eau ;**
- **Fin 2026/2027, ouvrages déclarés et gérés.**



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

PROGRAMME D'ENTRETIEN DES BERGES DU GAPEAU À HYÈRES

Le Gapeau en aval de sa confluence avec le Réal Martin comporte de nombreux aménagements, ayant notamment pour but de protéger la berge et ses enjeux attenants. Fin 2022, le SMBVG a mandaté la société du canal de Provence pour recenser les réparations à effectuer et conduire un programme de travaux, notamment sur les ouvrages dont le syndicat a la gestion. Début 2024, une première version du programme de travaux a été présenté. S'en est suivi des échanges avec les différents gestionnaires, particulièrement le département afin de déterminer les différents maitres d'ouvrages.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total € HT
SMBVG	100	0	71750
Autres gestionnaires	-	-	89 250

En 2025, les travaux ont étés présentés en comité de pilotage et une priorisation a été donné, notamment à la réparation du déversoir de crue de la plaine de Plan du Pont don les travaux ont été réalisés. Le reste des travaux préconisés et portant sur les ouvrages gérés par le smbvg seront réalisés en 2026. Des discussion sont prévu avec les travaux intéressant les autres gestionnaires.





Les étapes à venir :

- **2026 Réalisation et réception des travaux de réparation ;**
- **Information des gestionnaires concernés par des travaux dont ils auraient la charge.**

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ETUDE SUR LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES ET DU RISQUE INONDATION DE LA VALLÉE DE SAUVEBONNE ET DU VALLON DE VALBONNE

Au vu des besoins de réduction du risque inondation du quartier de Quitivier et des fiches actions 6-14 et 6-5 prévoyant la reconquête des zones d'expansion des crues de la Vallée de Sauvebonne et la réduction du risque inondation du Vallon de Valbonne, il a été décidé de lancer une étude de faisabilité sur l'aménagement de la Vallée de Sauvebonne. Cette étude a pour objectif de répondre aux enjeux mentionnés ci-dessus et de proposer, après un diagnostic du secteur, un programme d'aménagement.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	30	19 500	65 000
Etat	50	32 500	
SMBVG	20	13 000	

Suite au diagnostic réalisé en 2023, Ingérop a conçu en 2024 un programme d'aménagement. Ce programme propose de nombreuses options afin d'étudier largement les propositions des riverains et répondre à leur besoin. Sur la base de ces options, plusieurs scénarios ont été présentés en COPIL en 2025 et deux scénarios, l'un ambitieux l'autre calé sur les objectifs PAPI ont étés retenus. Ces scénarios sont actuellement développés au stade de faisabilité, un COPIL est prévu en 2026.

Les étapes à venir :

- **COPIL validation de l'étude**
- **2026 recrutement d'un maitre d'œuvre pour les travaux prévus au PAPI (partie Vallon de Valbonne.**



LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

MÉDITERRANÉE
Porte des Maures

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU MEIGE PAN

Le Meige Pan est l'un des principaux producteurs de sédiments du bassin versant. Cependant, la continuité écologique fragmenté et le mauvais état morphologique du cours d'eau ont un impact important sur la production et le transport des sédiments. De plus cette rupture impact également la circulation piscicole et la qualité d'accueil du milieu.
Le PAPI prévoit de restaurer la morphologie du cours d'eau et de restaurer la continuité écologique, notamment en supprimant les 4 seuils.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	50	262 500	525 000
Région	A déterminer	A déterminer	
SMBVG	50	262 500	

En 2022, l'étude Antea met en avant de travailler sur la morphologie du cours d'eau simultanément avec l'intervention sur les seuils.
=> 2023 : Recrutement d'Antea pour étudier la faisabilité d'une restauration morphologique du Meige Pan telle que prévu par le PAPI : l'objectif est d'étudier le secteur et de proposer un programme de restauration du cours d'eau.

Les étapes à venir :
- **2026 Fin de l'étude de faisabilité ;**
- **Evaluation des suites à donner.**

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RESTAURATION MORPHOLOGIQUE DU RÉAL MARTIN, DU RÉAL COLLOBRIER ET DU MERLANÇON

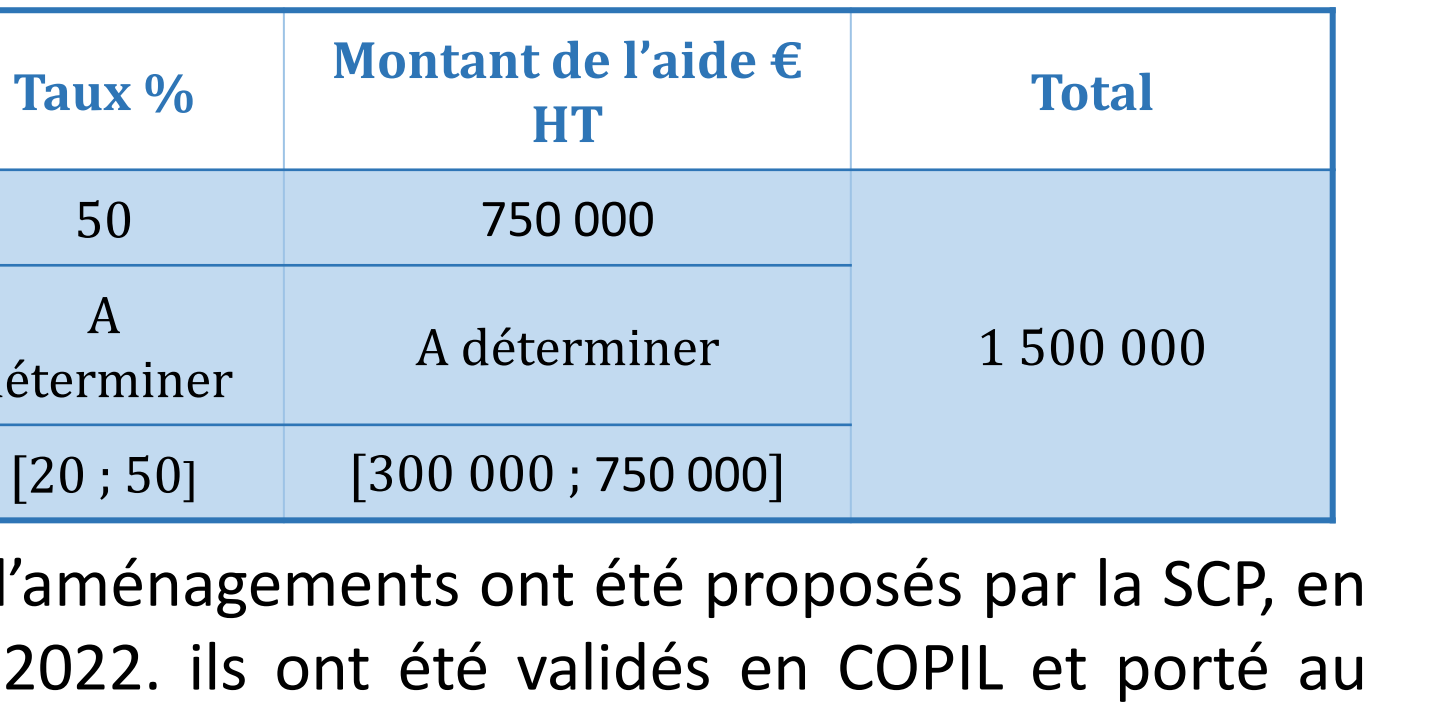
Les différents cours d'eau sur Pierrefeu-du-Var voient leurs fonctionnalités dégradées de part un ensemble de désordres morphologique. Cet impact se ressent notamment sur la diversité des habitats, la circulation des espèces présentes, le transport des sédiments et l'incision du lit. De plus l'isolement du lit mineur par apport à son lit majeur du fait d'endiguement sauvage, entraine la perte de zones d'expansion des crues et induit des débordements et des érosions indésirables. L'objectif de l'action et de travailler sur les cours d'eau dans la périphérie de la commune de Pierrefeu-du-Var et de permettre la restauration d'un bon état morphologique des cours d'eau et des services écosystémiques qui en découlent.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	50	750 000	1 500 000
Région	A déterminer	A déterminer	
SMBVG	[20 ; 50]	[300 000 ; 750 000]	

En 2024, plusieurs séries d'aménagements ont été proposés par la SCP, en charge de l'étude depuis 2022. ils ont été validés en COPIL et porté au stade de faisabilité dont l'étude s'est terminé en 2025. Un échange avec les propriétaires concernés est en cours d'organisation.

Les étapes à venir :

- **2026 lancement de la maitrise d'œuvre ;**
- **2026 Concertation avec les acteurs ;**
- **2028 Travaux.**



BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

GESTION DES SEDIMENTS SECTEUR LA GRAVIERE A PIERREFEU DU VAR

Fin 2024 des travaux de gestion des sédiments du Réal Martin avaient été menés au niveau du pont de la route départementale n°14. L'objectif est de réduire les inondations en restaurant le profil de la rivière et permettre le bon d'écoulement des eaux sous le pont.

En 2025, sur ce chantier, le SMBVG a mené les travaux de renaturation pour reconstituer le corridor boisé début 2025. Une soixantaine de végétaux ont été plantés. Une garantie de reprise est assurée sur deux ans.
Le suivi post-crue a montré que les sédiments extraits puis réinjectés en aval au niveau de la Gravière dans un bras secondaire du Réal Martin ont été remobilisés et participent donc à l'équilibre de la rivière.

Montant TTC de l'opération
175 000 €



Replantation – Février 2025



En quelques chiffres :

- ✓ *95 ml*
- ✓ *1500 m³ de sédiments et arasement de deux merlons*
- ✓ *57 arbres et arbustes replantés*

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

COLLOBRIERES – DEMOLITION D'UNE VILLA EN ZONE INONDABLE

Deux maisons situées en zone inondables ont été acquises en 2024 grâce au Fonds de Prevention des risques naturels majeurs (FPRNM), le SMBVG a débuté le projet de démolition d'une des maisons située au 1B avenue des combattants d'Afrique du Nord à Collobrières.

En 2025, Le SMBVG a donc procédé aux demandes de subventions auprès de l'ETAT, mené les études de maitrise d'œuvre, les diagnostics amiantes et pollution nécessaires avant la destruction, obtenu le permis de démolir et recruté l'entreprise de travaux.

Montant estimatif TTC de l'opération	Aides Etat FPRNM
100 000 €	100 000 (100%)

Maison à démolir au bord du Réal Collobrier





Les étapes à venir en 2026 :

- *Travaux de démolition et renaturation du site.*
- *Réflexion sur le devenir de l'autre bien acquis en 2024 (destruction et/ou aménagements en faveur de la biodiversité en lien avec la démarche Natura 2000)*

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

CUERS-PIERREFEU DU VAR
RESTAURATION DU FAREMBERT
(Action 6-13 P.A.P.I)

Le Farembert est un affluent rive droite du Réal Martin traversant l'Atelier Industriel de l'Aéronautique de Cuers-Pierrefeu (A.I.A-C.P). L'étude d'avant-projet validée en 2023 a acté un programme ambitieux de restauration sur 2,7 km et de prévention des inondations de l'A.I.A.

En 2025, les jalons du partenariat pluriannuel entre l'atelier industriel de l'aéronautique et le SMBVG ont été actés afin que le site puisse s'appuyer sur l'expertise du syndicat mixte. La signature d'une convention de délégation de maitrise d'ouvrage des études vers le SMBVG se fera début 2026.

Montant estimatif HT	Maitres d'ouvrages	Aides Région – Agence de l'eau (Contrat de Baie des îles d'Or)
3, 5 M€	SMBVG – AIA-CP	50 à 70%



Farembert canalisé au sein de l'AIA



Exemple de restauration de lit ©ANTEA

Les étapes à venir :

- 2026-2027 : Lancement des études de conception phase 1 (AIA) et concertation foncière

- *2028-2031: Travaux amont et au sein de l'AIA*
- *2029-2032 : Travaux aval AIA*

CUERS - RESTAURATION DU RUISSEAU SAINT-LAZARE (Action 6-11 P.A.P.I)

Le ruisseau du Saint-Lazare évolue en milieu urbain puis agricole et a été rectifié, curé et artificialisé. Il est sous-capacitaire, s'incise et des érosions impactent les infrastructures publiques. **Le projet vise à mettre hors d'eau 55 bâtis pour une crue décennale et à restaurer 1,5 km de cours d'eau.**

Les aménagements seront en génie écologique.



Artificialisation du Saint Lazare actuellement



Aménagement en génie écologique

Montant estimatif HT	Aides PAPI - Etat FPRNM	Aides Agence de l'eau	Aide Région (études)
2 400 000 €	500 000€ (21%)	455 000€ (19%)	7 108 €

Le comité de pilotage a validé l'étude de faisabilité en mai 2025 avec une priorisation sur les secteurs les plus dégradés. L'étude d'avant projet est validée en février 2026.

Un programme pluriannuel complémentaire de restauration fonctionnelle du cours d'eau en aval de la voie ferrée sera également nécessaire pour résoudre les érosions et l'incision d'une manière pérenne (1,6 M€ estimé).

Les étapes à venir :

- *2026 – concertation foncière - Etude de projets.*
- *2027 – Instruction dossier règlementaire – négociation foncière – recrutement des entreprises.*
- *2028 – Travaux P.AP.I.*

LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

CARNOULES – RESTAURATION GLOBALE DE LA FONT DE L'ILE (Action 6-9 P.A.P.I)

Le lit mineur de la Font de l'île est occupé par un chemin d'accès. Le projet prévoit la restauration hydraulique et morphologique du lit du cours d'eau et la reconnexion de la zone humide permettant de protéger une quarantaine d'habitations des débordements de la Font de l'ile d'une crue fréquente (type crue de 2025 – 20m3/s) .



Font de l'ile Actuel – Présence d'un chemin digue dans le cours d'eau et zone humide



Photomontage Etat Projet (Egis 2019)

Montant estimatif HT	Aides PAPI - Etat FPRNM et Fonds vert	Aides Agence de l'eau
2 400 000 €	805 000 € (35%)	870 00€ (41%)

En octobre 2025, le comité de pilotage a validé les études d'avant projet .
Le dossier de déclaration Loi sur l'Eau a été déposé en décembre .
Les travaux prévus sont l'arasement partiel du seuil, le recalibrage du pont de la Font de l'ile, la suppression du chemin en remblai présent dans le lit du ruisseau et une reconnexion avec la zone humide, la restauration des accès privés et des réseaux, un aménagement sédimentaire sur le ruisseau de Thèmes et une désartificialisation de la zone paysagère des platanes.

- ✓ ***700 mètres de cours d'eau restaurés***
- ✓ ***1, 1 km de replantations***

Les étapes à venir :

- *2026 : Etudes de projet – réunion publique - Début des travaux à l'automne.*
- *2027 : Fin des travaux à l'automne.*

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RESTAURATION CAPACITAIRE DU RABOUCHON ET ÉTUDE DE RÉDUCTION DU DÉBORDEMENT DES COURS D'EAU

Détail fiche action : L'ouvrage de franchissement du Rabouchon par la rue de la Libération à Puget-Ville est sous capacitaire et engendre des débordements localisés. Le PAPI du Gapeau prévoit la reprise de l'ouvrage afin d'en adapter le dimensionnement.

Objectifs :

Mise hors d'eau de la rue de la Libération au droit de l'ouvrage pour des crues de faibles occurrences.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
Commune de Puget-Ville	60	80 640	134 400
Etat	40	53 760	

La commune, désigné comme maitre d'ouvrage suite à un échange avec le SMBVG a finalement décidé de ne pas reprendre le pont. La demande de subvention est toujours possible si il était décidé de réaliser ces travaux.

Les étapes à venir :

- **Action en stand-by**

LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

RESTAURATION ÉCO-MORPHOLOGIQUE DU GAPEAU EN TRAVERSÉE DU CENTRE-VILLE DE SOLLIÈS-TOUCAS (83)

Le Gapeau, sur la commune de Solliès-Toucas, a subi au fil du temps de nombreux aménagements anthropiques liés à l'urbanisation et aux usages historiques du cours d'eau. Ces interventions ont progressivement altéré son fonctionnement naturel, entraînant des déséquilibres hydromorphologiques, une rupture de la continuité écologique et une augmentation de la vulnérabilité face aux inondations. Dans ce cadre, le projet porté par le syndicat de bassin vise à répondre à ces enjeux en cohérence avec les objectifs du territoire.

Les actions prévues reposent principalement sur des travaux éco-morphologiques visant à restaurer le fonctionnement du cours d'eau. Elles comprennent la stabilisation et la renaturation des berges (génie végétal, enrochements), l'aménagement ou l'effacement de plusieurs seuils afin de rétablir la continuité écologique, ainsi que la création d'un lit mineur d'étiage pour améliorer les écoulements. Ces interventions s'appuient également sur des études techniques complémentaires (topographie, géotechnique, diagnostics écologiques) permettant d'adapter les aménagements aux contraintes du site.







Les étapes à venir :

- **Recherche d' AMO**
- **Définir un programme de travaux**
- **Recherche de maitre d'œuvre**
- **Effectuer les travaux**

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

DÉMARCHE EXPLORATOIRE SUR L'AMÉNAGEMENT DE RESTANQUES

Ce projet expérimental se veut d'étudier le rôle des restanques dans le ralentissement des écoulements. Pour ce faire, il est envisagé d'effectuer des travaux de restauration / création de restanques et de suivre leur efficacité hydraulique.

Fin 2024, la société Géolithe a été recrutée pour la phase de conception et maitrise d'oeuvre du projet. Le projet a alors été construit en 2 phases : une 1ère phase de création des accès et pose des instruments de suivi, puis une 2nd phase de restauration des restanques.

La première phase a eu lieu à l'automne 2025. La société Simon TP s'est chargée des terrassements et des fouilles. La société Ceneau a disposé l'ensemble du réseau de suivi. L'association Brigades Nature a réalisé la restauration des restanques, avec le suivi technique d'Arnaud Autric (murailler expert).

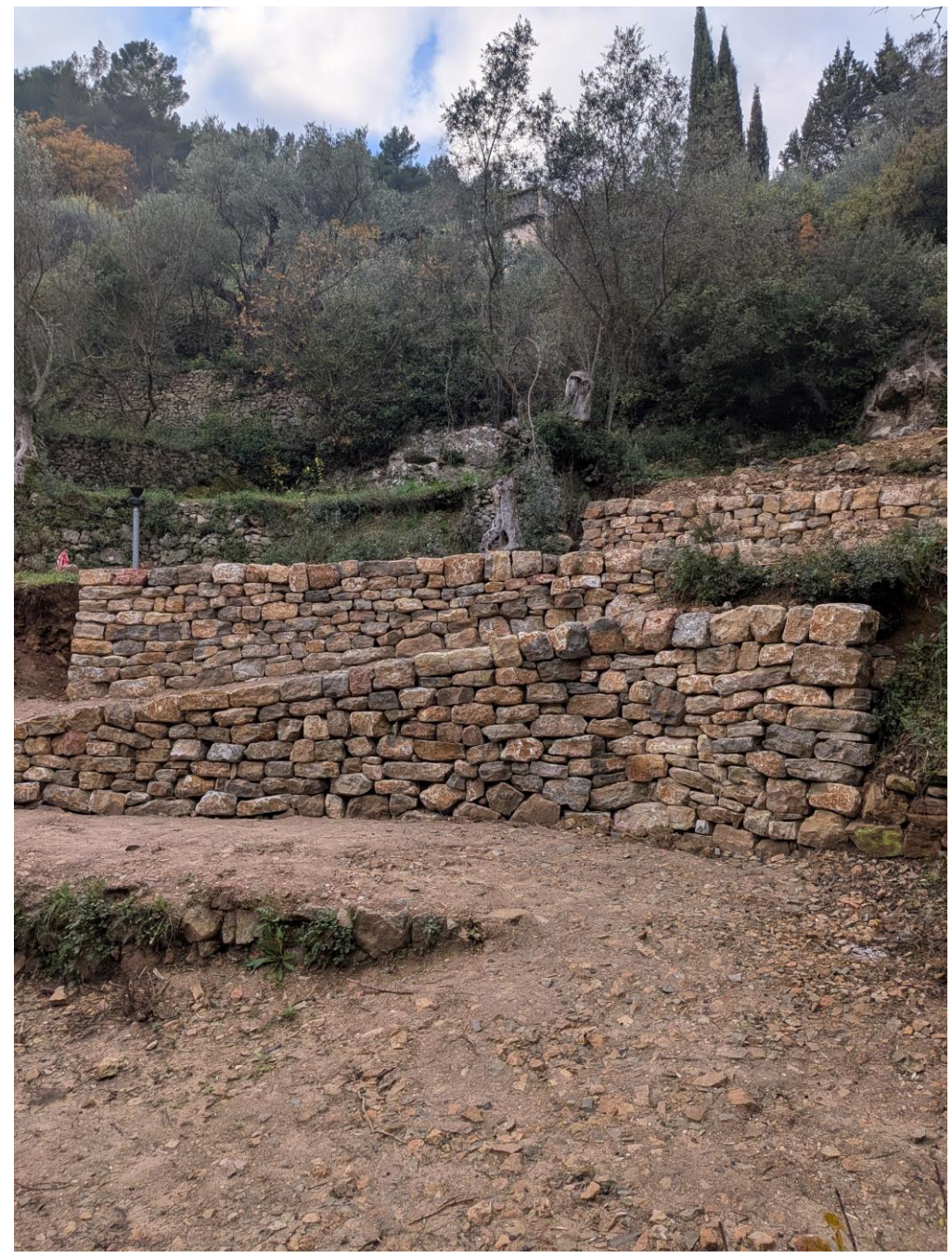
Le coût des opérations s'élève à 156 000€ H.T. En **2025**, la dépense s'élève à **110 428,45€ T.T.C**. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Organisme	Sujet	Taux	Montant de l'aide	Régime T.V.A
État (FPRNM)	Etude, travaux et suivi	50%	78 000 €	H.T
SMBVG	Etude, travaux et suivi	50%	78 000 €	H.T

Les étapes à venir :

A l'automne 2026, la seconde phase du chantier sera lancée. Les murs seront restaurés, ce qui permettra de mener une analyse comparative des données en état avant et après restauration.





Situation AVANT/APRÈS



Pose du système de collecte des eaux de ruissellement



Montage des murs de soutènement des rampes

SOLLIES-PONT – PROGRAMME D'AMENAGEMENT DU RUISSEAU SAINTE-CHRISTINE (Action 6-8 P.A.P.I)

Le projet vise à mettre hors d'eau 84 habitations par les inondations pour les crues fréquentes (Q5) et de restaurer le fonctionnement naturel d'une partie du cours d'eau. Des travaux anticipés ont été menés en 2023 au droit du stade Jean Murat sur 75 ml.

Les études de conception ont mis en avant une **complexité forte** de mise en œuvre des travaux en milieu urbain.
Les travaux prévus consistent à doubler la déviation du ruisseau vers le Gapeau en amont de l'A57, à recalibrer une partie du Cubertix et de mettre en place un bassin de rétention de compensation.

En 2025 a été recruté un nouveau maitre d'œuvre afin de finaliser la conception du programme et sa réalisation.

Montant estimatif HT	Aides PAPI - Etat FPRNM et Fonds vert	Aides Agence de l'eau
4 128 400 € *	56%	2%

** Un surcout important est à attendre et a été montré par les 1eres études.*





Les étapes à venir :
- *2026: Finalisation des études d'avant-projet , porter à connaissance règlementaire, AMC, demande d'avenant n°2 PAPI.*
- *2027: Etudes de projet et recrutement des entreprises.*
- *2027-2029 : Travaux*

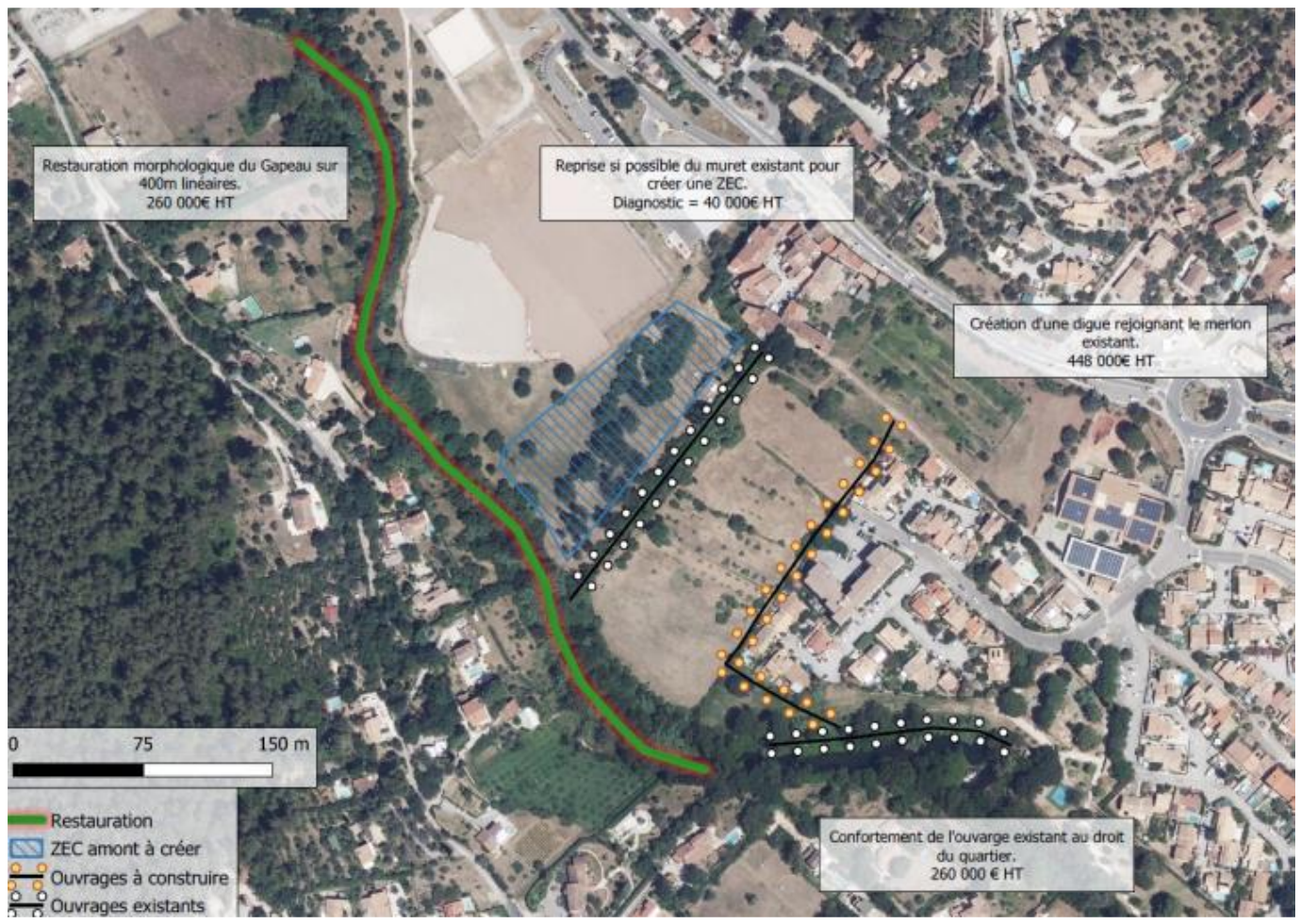
BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

SOLLIÈS-PONT : RÉDUCTION DU RISQUE INONDATION DU QUARTIER DES SÉNÈS

Détail fiche action : Le quartier des Sénès est sensible aux inondations. Plus de 200 personnes sont menacée par une crue de période de retour 50 ans avec des auteurs pouvant dépasser 1m. Le PAPI du Gapeau prévoit la mise en place d'aménagements afin de mettre hors d'eau le quartier jusqu'à une crue d'occurrence 50 ans. Il est également prévu la restauration morphologique du cours d'eau en amont du quartier, le long de la zone d'expansion des crues.
Objectif : Mise hors d'eau pour une crue d'occurrence 50 ans.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
AERMC	A définir	[25 000 ; ?]	1 760 000
Etat	0,33	600 000	
SMBVG	0,66	1 160 000	

En 2024, les inventaire géotechniques et naturaliste (durée 1an) ont étés réalisés. Ces premières investigations ont mis en évidence l'impossibilité de réaliser les aménagements tels que prévu au PAPI, les ouvrages concernés ne présentant la les structures adéquates et donc trop fragiles. Fin 2024, des esquisses de scénarios ont été réalisées (présentées début 2025 à la commune). En 2025, les documents de consultation pour le recrutement du maitre d'œuvre ont été rédigés par l'AMO.



Les étapes à venir :

- **2026/2027 Etudes de conception ;**
- **2027 Dossier loi sur l'eau ;**
- **2028 Travaux.**

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

SOLLIÈS-PONT, LA FARLÈDE ET SOLLIÈS-VILLE : RESTAURATION DE BERGES AU DROIT D'ENJEUX HABITATION

Le secteur des Papèteries / Guirannes sur la commune de Solliès-Toucas et celui des Daix, sur les communes de La Farlède en rive droite et de Solliès-Ville en rive Gauche, sont deux secteurs soumis à des risques d'érosions importants, menaçant directement des habitations.
Objectifs : Stabilisation des berges au droit des habitations et préservations des enjeux sans reports des érosions sur de nouveaux secteurs à enjeux.

Organisme	Taux %	Montant de l'aide € HT	Total
SMBVG	60	723 384 €	1 205 640 €
AERMC	A déterminer	A déterminer	
Etat	40	482 256 €	

En 2024, les études d'avant projet ont été réalisées, et validées en 2025 par le COPIL. Un maitre d'œuvre a été recruté en 2025 et les études naturalistes ont été lancées. De plus, un diagnostic a été réalisé sur l'habitation menacée au Daix et l'expert a demandé un suivi régulier des fissures et impacts visibles.





Les étapes à venir (sur les deux secteurs) :
- **2026 Etudes de PRO**
- **2026 DLE ;**
- **2027 Travaux.**

SOLLIES-PONT- ETUDES DE RESTAURATION CAPACITAIRE DU GAPEAU

Les études de faisabilité puis d'avant projet menées proposent un programme de travaux permettant de protéger des enjeux entre le pont de la salle des fêtes et le pont SNCF jusqu'à une crue cinquantennale.



Pont de la salle des fêtes en novembre 2019

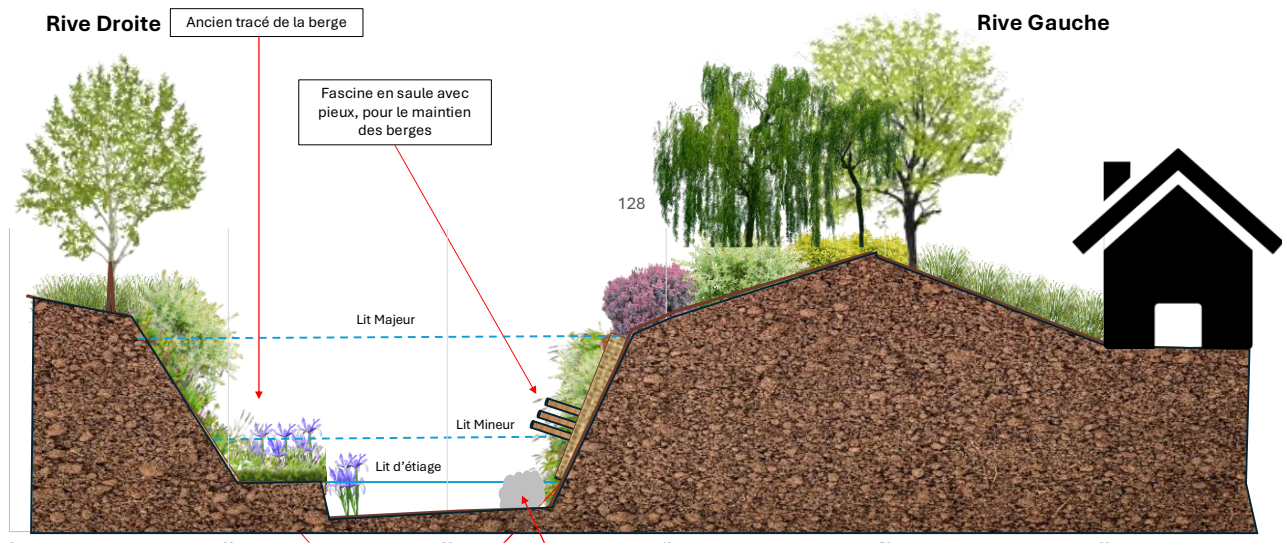


Etat projet illustré – SCE 2024

Le programme de travaux estimé à 1,2 millions d'euros vise à reprendre le lit sur 560 m et sur 4 à 8 m de large. Le diagnostic environnemental et les sondages géotechniques sont venus alimentés l'avant projet.

Le comité de pilotage a validé les études d'avant projet le 7 novembre 2025.

La suite des études de conception a été inscrite à l'avenant n° 1 du PAPI (action 6-19 P.A.P.I.).



Profil d'avant projet sur l'aval – SCE 2025

Montant prévisionnel TTC	Aides PAPI - Etat FPRNM	Aides Agence de l'eau	Aides Région
AVP - 70 000 €	-	35 000 € (50%)	15 200 € (22%)
Volets Etudes PAPI - 450 000 €	50%	20%	10%

Les étapes à venir :

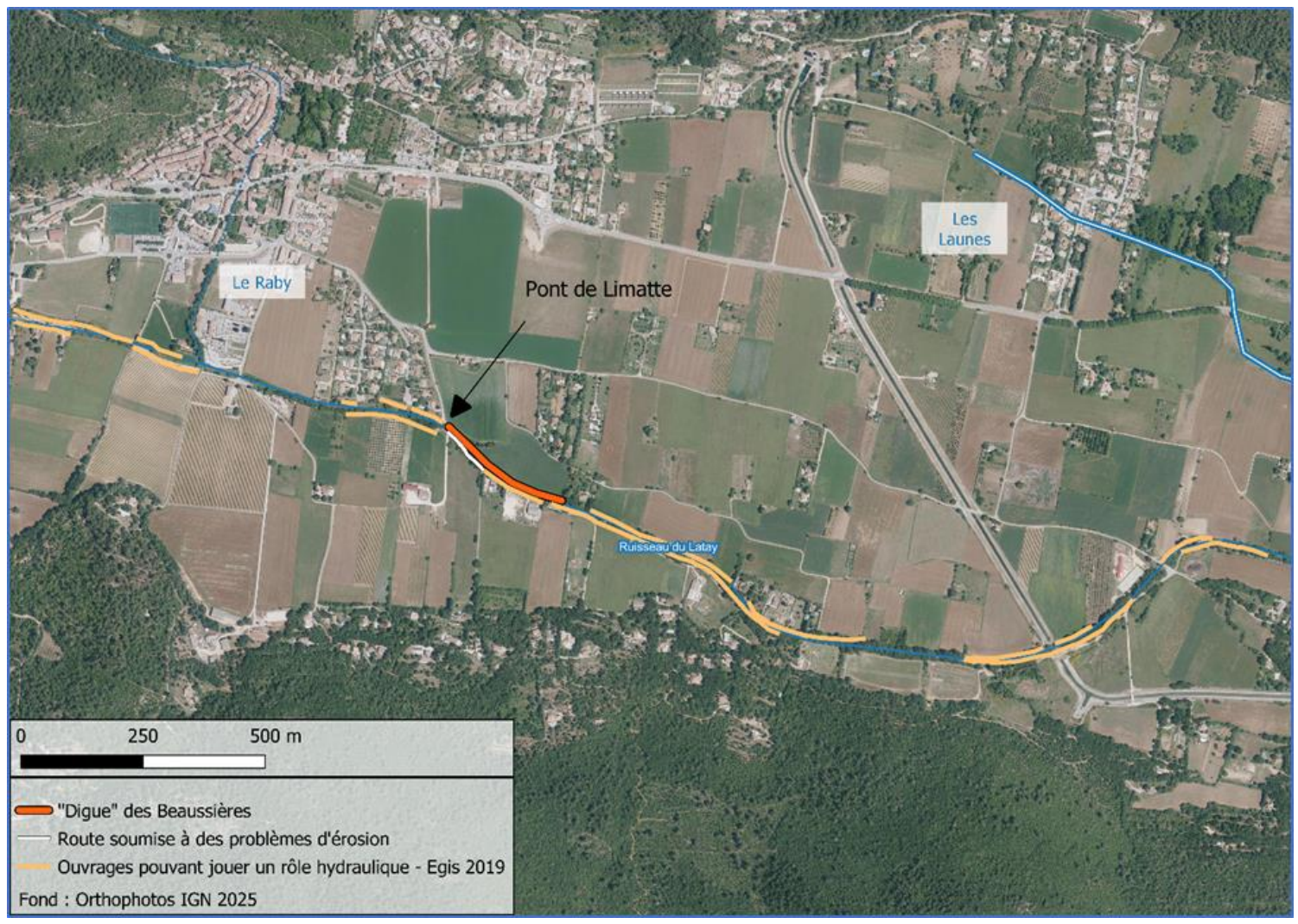
- *2026 : Présentation aux riverains - recrutement de l'assistance à maitrise d'ouvrage*
- *2026-2028 : Etudes de projet et dossiers règlementaires.*

LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

SIGNES – ETUDE DE RÉGULARISATION DE LA DIGUE

Dans le cadre de la réglementation liée aux systèmes d'endiguements, les services de l'état ont interrogé le Syndicat et la commune de Signes sur le souhait d'intégrer ou non l'ouvrage des Beaussières à une stratégie de lutte contre les inondations. Après un échange commune / smbvg, il a été décidé d'étudier plus en détail le fonctionnement de la « Digue » et son rôle hydraulique



En 2025, plusieurs échanges ont eu lieu entre la commune et les services de l'état afin de déterminer des possibilités et modalités de l'étude à lancer.

Les étapes à venir :

- *2026 lancement de l'étude hydraulique, recrutement du prestataire;*
- 2027 fin de l'étude – voir les suites à donner.

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

SIGNES – ETUDE DE RESTAURATION DU GAPEAU AMONT

Le Gapeau amont est identifié comme réservoir biologique dans le SDAGE pour l'espèce patrimoniale Truite Fario qui se reproduit localement. L'étude locale (Riparia 2022) a mis en avant l'impact de certains usages, la nécessité de restaurer les continuité écologique et hydrologique et de désartificialiser la source afin de restaurer la fonctionnalité du réservoir.

Le projet vise à restaurer le Gapeau de l'amont de la pisciculture à l'aval de l'usine Beaupré.

Pisciculture du Gapeau à Signes



Frayère à Truite Fario sur le Gapeau amont



Le démarrage de l'étude d'avant projet permettant d'établir la faisabilité technique, financière et règlementaire est reportée en 2026. Un jugement est en cours sur le foncier. L'étude est inscrite au Contrat de Baie des îles d'Or.

L'étude a mis en avant que le Gapeau indiqué sur la carte IGN après l'usine Beaupré est dans la réalité un bief . Afin de restaurer l'ensemble des eaux dans le cours d'eau fonctionnel et changer sa dénomination, le SMBVG a mené en 2025 une enquête de terrain afin de comprendre les impacts potentiels.

Montant estimatif TTC	Aides Agence de l'eau et Région
60 000 €	80%

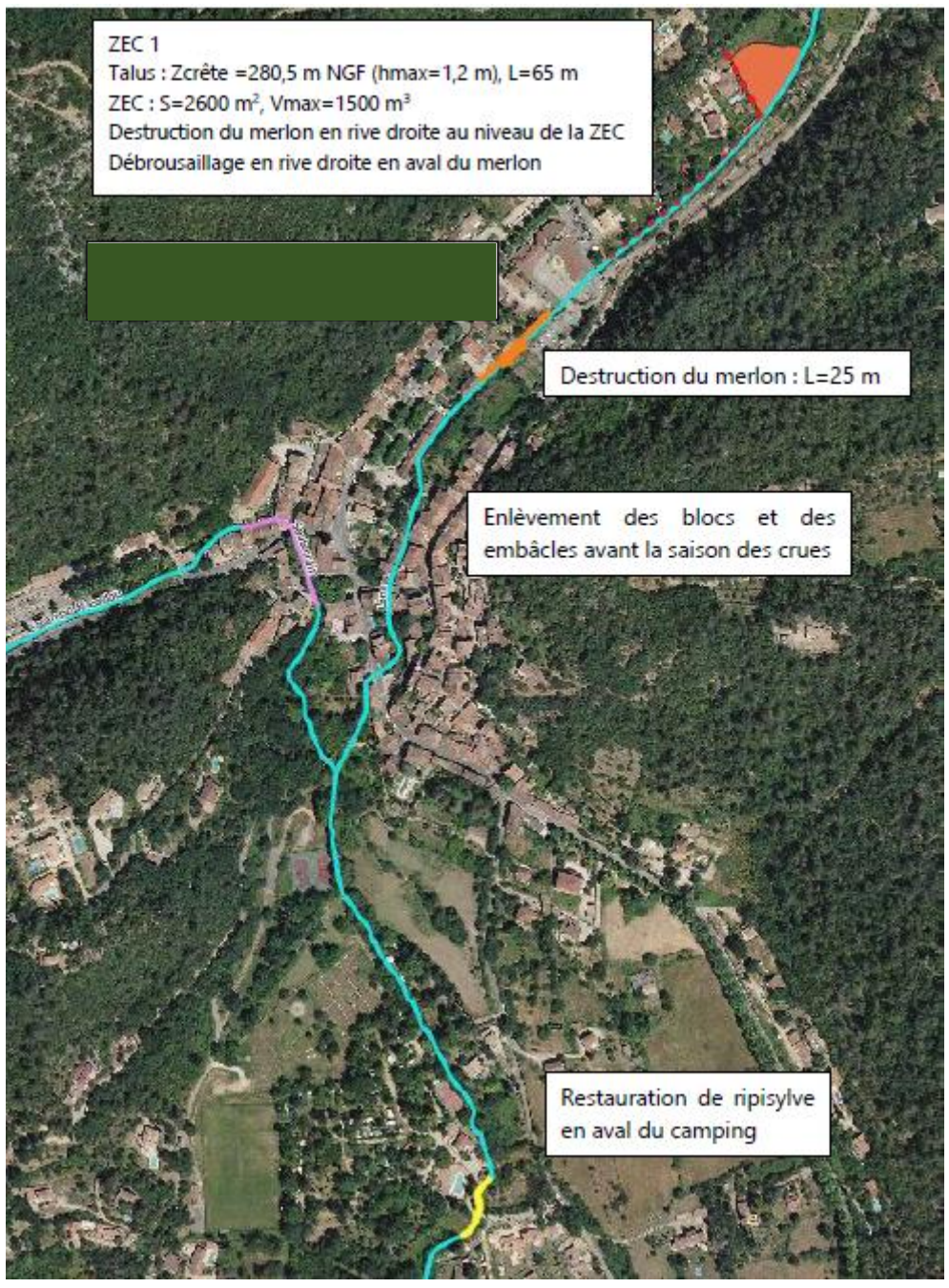
À venir :
- *2026/2027: Etude d'avant projet*

LES ACTIONS ENGAGEES SUR LE TERRITOIRE DE :

BASSIN VERSANT DU GAPEAU
SYNDICAT MIXTE

ETUDE HYDRAULIQUE ET DE RESTAURATION DES COURS D'EAU DANS LA TRAVERSÉE DE MEOUNES

L'étude préalable est finalisée en 2024



Les aménagements retenus à l'issue de l'étude préalable sont :

- Le frein hydraulique de l'Escampo-Pissadou
- La ZEC en rive droite de la Lône en amont du centre-ville
- La suppression du merlon en rive gauche au niveau du futur parking *(l'aménagement du parking dont la suppression du merlon a été réalisé par la commune en 2025)*
- La restauration de ripisylve en aval du camping sur un tronçon de 50 m
- L'entretien des cours d'eau, notamment pour enlever les gros blocs et les embâcles avant la saison des crues
- L'inventaire et la protection des avens sur le plateau de Planneselve

2025: concertation avec la commune de Méounes-Les-Montrieux, préparation du DCE pour la réalisation du projet (frein hydraulique sur l'Escampo Pissadou, restauration du cours d'eau au niveau du camping, appui à l'inventaire et à la protection des avens)

Suite à donner : mission de MOE - démarrage en 2026